



© Devon Daniel / Unsplash

Les investissements agricoles des entreprises françaises à l'étranger

Yves Roger-Machart

Janvier 2021

Sommaire

PAGE 3

Introduction

PAGE 4

Le contexte international des grands projets agricoles

Sept grandes entreprises, 3 privées et 4 coopératives :

Michelin [pneus], Danone [lait, eaux], Bonduelle [légumes], Avril [oléagineux], Tereos [sucre], Agrial et Maisadour [légumes].

p. 8

Deux groupes de négoce international en produits alimentaires :

LDC [Louis Dreyfus Company], et SUCDEN [Sucres et Dérivés]

p. 17

Cinq groupes « africains » :

Bolloré/SOCFIN, SIFCA, Castel/SOMDIAA, Mimran, Compagnie Fruitière.

p. 22

Quelques autres entreprises en Afrique

p. 30

Des fonds d'investissement, surtout en Amérique Latine et en Europe de l'Est :

Otrada, Pergam Finances, AgroGénération, Massena Partners, Sierentz/RZ AgroHolding, Amundi Funds, Edifice Agriland.

p. 34

Agriculteurs français en Europe de l'Est :

Ukraine, Pologne, Roumanie.

p. 40

PAGE 43

Conclusions

PAGE 44

Annexe 1

Les investissements dans les industries agro-alimentaires à l'étranger

PAGE 46

Annexe 2

Les biocarburants

PAGE 48

Annexe 3

La Chine et ses investissements agricoles à l'étranger

PAGE 51

Sources bibliographiques

Introduction

Entre 2008 et 2012, de très nombreux articles de journaux et des reportages télévisés ont parlé d'un phénomène relativement nouveau dans le monde, qui a été qualifié d'« accaparement de terres », traduction du « land grabbing » anglosaxon : de nombreuses entreprises et fonds d'investissements, souvent soutenus par leurs gouvernements, du Nord comme du Sud, obtenaient des concessions, louaient ou achetaient de grandes surfaces de terres agricoles aux quatre coins de la planète, et notamment en Afrique sub-saharienne, pour y développer des projets de production agricole. AVSF, qui travaille au développement de l'agriculture familiale dans différents pays du sud en privilégiant l'agroécologie, en liens avec des communautés paysannes locales, est très interpellée par ce phénomène. Il nous avait semblé important de préciser quelle place jouait la France, à travers les entreprises françaises, dans ce mouvement ; pour cela, nous avons essayé en 2013 de recenser quelles entreprises étaient impliquées dans ce mouvement, et quelle était l'ampleur de l'implication de ces entreprises françaises dans l'agriculture de différents pays tiers. Pour faire ce recensement d'entreprises, nous étions partis de celles qui avaient fait l'objet d'articles de presse ou de communications sur différents sites internet ces dernières années, concernant leur présence dans l'agriculture à l'étranger, et leurs projets d'investissements fonciers agricoles. Et nous avons consulté les sites internet de ces entreprises, ainsi que les articles de presse et communications reproduits sur différents sites.

Notre recensement, paru en Janvier 2014 sous le titre « Les entreprises françaises impliquées dans l'acquisition et la gestion de grands domaines agricoles et plantations à l'international », était probablement loin d'être exhaustif : un certain nombre d'entreprises ne faisaient pas parler d'elles ou n'avaient pas de site internet en propre, et n'y n'étaient donc pas répertoriées ; les données rassemblées étaient donc bien sûr inférieures à la réalité de la présence française dans l'agriculture à l'étranger.

Compte tenu de l'importance de ce mouvement international de grands projets agricoles, et la situation évoluant assez vite, il nous a semblé opportun de réactualiser ce recensement des entreprises françaises en 2020, en utilisant comme en 2013 les informations disponibles sur internet : articles de presse, et sites propres des entreprises avec leurs rapports annuels d'activités. C'est l'objet de cette nouvelle publication, qui n'a pas non plus l'ambition de constituer un recensement exhaustif.



© Jean Mas / AVSF

Le contexte international des grands projets agricoles

1.

« Accaparements de terres », en 2008-2012

Il faut rappeler ici ce qu'on perd facilement de vue dans nos pays industrialisés où le poids démographique des agriculteurs est maintenant minime : il y a toujours aujourd'hui dans le monde une population de 2,5 milliards de paysans, hommes et femmes, soit 30% de la population mondiale, dont une bonne partie vit plus que jamais dans des conditions de grande précarité, surtout en Afrique et en Asie, compte tenu des évolutions démographiques.

Dans beaucoup de pays de ces deux continents, ces paysanneries ne se sont guère mécanisées, et sont restées dans des situations d'agriculture de subsistance. C'est d'ailleurs parmi elles que les problèmes de malnutrition sont hélas toujours à l'ordre du jour.

Or en 2008, un long article de l'ONG « GRAIN » intitulé « Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière » avait attiré l'attention dans le monde entier sur un phénomène relativement nouveau que l'article appelait « accaparement des terres ».

La même année en novembre, « l'affaire Daewoo » éclatait : cette entreprise coréenne avait négocié avec le gouvernement malgache, dans le plus grand secret, une concession sur 1,3 million d'hectares de terres à Madagascar pour y produire du maïs, de l'huile de palme et différentes cultures vivrières ; la révélation de ce projet par un article du très sérieux « Financial Times » de Londres était largement reprise à Madagascar, et accélérât le renversement du gouvernement malgache du Président Ravalomanana quelques mois plus tard, en Mars 2009 :

la population ne pouvait pas accepter que la gestion des terres du pays soit confiée à une entreprise étrangère à laquelle on aurait donné carte blanche.

Par ailleurs, les émeutes de la faim qui se sont produites simultanément dans une dizaine de pays en 2008, suite à l'augmentation brutale des prix des céréales de base de l'alimentation, blé et riz, avaient alerté les opinions publiques internationales sur les questions de sécurité et de souveraineté alimentaires ; et beaucoup de pays ont à nouveau pris conscience qu'ils étaient très, voire trop dépendants des importations alimentaires ; ils ont cherché à acquérir des terres agricoles à l'étranger en espérant rapatrier des productions alimentaires ; par ailleurs, de nombreux investisseurs ont découvert l'intérêt de l'activité agricole comme source possible de profit, si les prix agricoles restaient à des niveaux soutenus.

Puis la crise économique de 2009, suite à l'affaire des « subprimes » aux Etats-Unis, a entraîné des pertes en capitaux pour beaucoup de fonds de placements et d'investissements dans le monde. Ceux-ci se sont mis à s'intéresser de façon nouvelle à l'agriculture comme activité économique dans laquelle il serait intéressant d'investir. Ceci d'autant plus que, depuis le début des années 2000, la valeur des terres agricoles augmentait très vite dans le monde entier, et a largement favorisé un mouvement de spéculation foncière : des placements en foncier agricole pouvaient s'avérer sûrs, et même largement profitables.

Les grands projets agricoles ont été acceptés et encouragés par les gouvernements des pays hôtes qui ont concédé des terres, espérant ainsi attirer des investisseurs qui créeraient des unités industrielles, amélioreraient les infrastructures locales, favoriseraient l'emploi, amèneraient de nouveaux savoir-faire agricoles...

La société civile, à travers un très grand nombre d'ONG, a très vivement réagi à ce phénomène que l'on

a très vite assimilé, non sans raison, à un accaparement de terres aux dépens de la paysannerie, privée de ses moyens de production, de survie et de commercialisation d'aliments dans des zones de plus en plus nombreuses. C'est un paradoxe insoutenable d'expulser de chez eux des milliers de paysans pour permettre à des investisseurs, bien souvent étrangers, de faire du business, souvent sous couvert d'argumentaire hautement moral sur la nécessité de nourrir la planète.

La presse écrite et la télévision ont largement fait écho à ce phénomène international qui, par son ampleur, concerne à juste titre les opinions publiques du monde entier.

De fait, les projets de grandes exploitations agricoles, dans de nombreux pays, posent de très sérieux problèmes sociaux et politiques, et ceci d'autant plus quand ils sont proposés par des entreprises étrangères, pas toujours au fait des cultures locales. Il est évident que ces projets, en rupture profonde avec les traditions culturelles locales, et avec les pratiques agricoles traditionnelles, sont difficilement acceptées ; ceci, d'autant plus que les promesses de compensations faites aux populations sont rarement tenues, concernant la création d'emplois, les solutions de relogement en cas de déplacements de populations, les indemnités financières....

Dans les pays où se développent ces grands projets, on a logiquement assisté à de très fortes mobilisations des populations locales, de la société civile, et des organisations syndicales et politiques, qui se sont violemment opposées à ceux-ci dans beaucoup de cas ; de ce fait, beaucoup de projets ont été abandonnés ; beaucoup aussi ont été profondément modifiés ou réduits par rapport à leur ambition initiale.

2.

Comment a évolué la situation depuis 2012

Le phénomène des grands investissements agricoles dans le monde a donc fait beaucoup parler de lui dans les années 2008-2012, mais qu'en est-il aujourd'hui ?

En 2017, un ensemble d'organismes de recherche agronomiques dont fait partie le CIRAD français, qui tient une base de données internationales « Land Matrix » sur ce phénomène depuis 2012, a publié un rapport intitulé « Transactions foncières internationales dans le domaine de l'agriculture » : celui-ci mentionne 1 204 transactions conclues portant sur 42,4 millions d'hectares, et 212 transactions prévues, non encore conclues, portant sur 20,2 millions d'hectares supplémentaires.

De son côté, en 2012 et en 2016, l'ONG « Grain » a de nouveau fait un point sur ce phénomène dans un document intitulé « Accaparement mondial des terres agricoles en 2016, ampleur et impact », et ses conclusions sont également intéressantes et ressemblent à celles de « Land Matrix », même si ses chiffres sont différents de cette dernière du fait d'approches statistiques différentes ; nous les résumons ici :

→ Une partie des énormes projets dont on a parlé dans les années 2008-2012 n'ont pas abouti : Daewoo à Madagascar, Malibya [projet du colonel Kadhafi] au Mali et plusieurs autres projets dans la même zone de l'Office du Niger, Karuturi [entrepreneur indien] en Ethiopie, plusieurs projets chinois en Argentine, au Brésil, en République Démocratique du Congo, etc...

De 2007 à 2017, « Grain » a recensé 135 transactions qui ont échoué, concernant d'énormes surfaces, totalisant 17,5 millions d'hectares dans leurs ambitions initiales.

→ Ceci s'est traduit par un tassement des surfaces concernées par ces transactions : « Grain » recensait 400 projets en 2012, cumulant une surface totale de 35 millions d'hectares de terres ; en 2016, elle en recensait 491, pour une surface de 30 millions d'hectares dans 78 pays : le nombre de projets continue donc d'augmenter, mais sur des surfaces moyennes plus faibles.

→ Les préoccupations de sécurité alimentaire continuent à motiver l'émergence de projets encouragés par des gouvernements ; c'est notamment le cas des pays du Golfe Persique et de certains pays d'Asie.

→ L'agro-industrie, contribuant à la sécurité alimentaire dans les pays en développement, et possible source de profits, est toujours tentée d'intégrer l'agriculture plutôt que de s'approvisionner auprès d'agriculteurs indépendants ; elle est un opérateur de nombreux grands projets. Et les plantations de palmiers à huile et d'hévéas constituent actuellement une partie des projets très actifs.

→ Le secteur financier, que nous connaissons mal dans les milieux agronomiques, est de plus en plus présent dans ces projets. « Grain » a récemment approfondi ce point par différents rapports en 2018 et 2020, notamment sur le rôle important des fonds de pensions américains et européens, et sur celui des sociétés de capital-investissement [voir les sources bibliographiques page 53] ; la finance offshore soutient un certain nombre de ces transactions foncières : des sociétés sont immatriculées aux Iles Caïmans, à Singapour, à Chypre, à l'Ile Maurice, et l'on est en droit de se poser

de sérieuses questions sur leur légitimité dans un certain nombre de cas.

→ La cible géographique de ces projets s'est un peu rétrécie au fil des ans, et les cibles les plus représentées seraient certains pays d'Afrique (Mali, Sénégal, Soudan du Sud, Ethiopie, Mozambique), d'Asie (Indonésie, Philippines, Pakistan), d'Amérique Latine (Brésil), d'Europe de l'Est (Russie, Ukraine, Roumanie) et du Pacifique (Australie, Nouvelle Zélande).

→ Il faut souligner aussi que les projets concernent le plus souvent des zones géographiques riches en eau, sur les fleuves et les deltas, et que se posent alors des problèmes de concurrence avec les populations locales pour l'accès à l'eau ; il y a aussi des problèmes liés aux pollutions de l'eau qu'entraîne souvent une agriculture intensive très utilisatrice de pesticides.

3.

Les grands projets restent encouragés dans le contexte mondial actuel

La pertinence de ces grands projets pour développer l'agriculture reste une question très controversée au niveau international.

■ **En Afrique**, très concernée par ces grands projets, il existe à l'instigation de l'ONU une « Agence de développement » de l'Union Africaine, précédemment appelée NEPAD en anglais (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), qui a encouragé depuis une dizaine d'années les gouvernements africains à établir des « cadres nationaux de partenariat en agro-industrie », appelés CAP-F en anglais : ceux-ci ont pour but de promouvoir des « partenariats en agro-industrie qui rassemblent des entreprises privées, des gouvernements nationaux et des petits agriculteurs, en vue de renforcer les chaînes de valeur prioritaires en Afrique ». On lira avec intérêt la présentation de ces CAP-F dans un document du NEPAD intitulé « Cadres nationaux de Partenariats en Agro-industrie » disponible sur internet.

■ C'est dans ce contexte qu'une grande initiative internationale a été lancée en 2012 par les pays du G8, dans 10 pays d'Afrique : la NASAN (Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition), soutenue aussi par la Fondation de Bill Gates, prétendait ouvrir la voie à ce nouveau type de politique et inaugurer une nouvelle agriculture africaine basée sur de grands projets agro-industriels : elle a vite montré ses limites, et le gouvernement français a décidé en 2018 de ne pas poursuivre sa participation à ce programme, car en fait les bons projets

n'étaient pas assez soutenus, et les mauvais n'étaient pas suffisamment découragés.

■ Mais il reste que les pays africains restent toujours fortement incités à encourager ces grands partenariats avec l'agro-industrie, et à les privilégier dans leur politique agricole, dans un cadre international très favorable à l'économie libérale.

■ **En Amérique Latine**, existe une culture dominante qui privilégie les grands domaines agricoles hérités de la période coloniale, et les grandes exploitations de culture intensive sont largement privilégiées dans les politiques agricoles publiques, d'autant que les importantes exportations agro-alimentaires rapportent de précieuses devises aux gouvernements en place. Les grands projets agricoles n'ont été mal reçus que dans la mesure où ils provenaient de pays étrangers et qu'ils pouvaient apparaître comme une forme de colonisation économique ; de nombreux gouvernements ont instauré des lois restreignant l'achat de terres par des étrangers.

■ **En Asie de l'est et du Sud**, les paysanneries sont toujours extrêmement nombreuses, même si les activités industrielles ont beaucoup progressé dans les villes, offrant des alternatives à la vie paysanne d'autosubsistance. Mais si quelques pays comme le Vietnam misent clairement sur la modernisation du secteur agricole en s'appuyant sur l'agriculture familiale par de fortes politiques agricoles, d'autres pays sont tentés de jouer la carte des grandes entreprises et des grands projets agricoles, qui vont supplanter les communautés paysannes de façon violente, comme cela a été maintes fois dénoncé au Cambodge. En Chine même, on entend parler de très grands projets agricoles, en élevage hors sol notamment.

4.

Comment se situe la France

Dans ce contexte international, comment se situe la France par rapport à ces grands projets ?

■ Très vite alertés par les ONG, les Pouvoirs Publics français ont dès 2009 confié une étude de ce phénomène au Centre d'Analyse Stratégique, qui après consultations et réunions a publié un rapport en Juin 2010 : « Les cessions d'actifs agricoles dans les pays en développement ».

■ Parallèlement, le Groupe Interministériel sur la Sécurité Alimentaire (GISA), avec le Ministère des Affaires Etrangères et le Comité technique Foncier et Développement, a publié au même moment « Les appropriations de terres à grande échelle. Analyse du phénomène et propositions d'orientations. »

Mais ces deux démarches n'ont pas donné lieu à beaucoup de publicité ni à des décisions marquantes des Pouvoirs Publics. Le champ était donc relativement libre pour que les entreprises françaises s'inscrivent elles aussi dans ce mouvement d'investissements dans de grands projets agricoles à l'étranger, en profitant du contexte de mondialisation de l'économie aux conséquences dévastatrices pour les paysanneries de nombreux pays.

Les entreprises françaises n'ont pas été à l'avant-garde de ce mouvement des grands projets agricoles, en comparaison de leurs homologues d'autres pays. Elles viennent derrière celles de nombreux pays d'Asie (Malaisie, Singapour, Inde, Hong Kong, Chine), du Golfe Persique (Arabie Saoudite), et de l'OCDE (USA, Grande Bretagne, Pas Bas), d'après le dernier rapport sur les « transactions foncières internationales dans le domaine de l'agriculture » réalisé en 2017 par « Land Matrix ».

Lors de la mise en place de la NASAN (Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition) dans 10 pays d'Afrique en 2012, à l'initiative de G8, la France y a participé comme il a été dit plus haut, puis a décidé de s'en retirer en 2018, en constatant son manque de résultats positifs. Et globalement, on peut dire que cette grande initiative internationale concernant l'agriculture africaine est un échec.

A AVSF, nous pensons, comme une multitude d'organisations non-gouvernementales et de syndicats agricoles, et comme beaucoup de gouvernements à vrai dire, que ce sont de graves erreurs de miser prioritairement sur les grandes entreprises agricoles intensives et l'agriculture intégrée pour développer le secteur agricole et la souveraineté alimentaire des pays. Ces entreprises participent dans beaucoup de pays à la déforestation, et pratiquent une agriculture intensive et des monocultures qui appauvrissent les sols, en opposition à l'agroécologie que nous préconisons et que nous mettons en œuvre dans ces pays, la seule agriculture durable sur le long terme.

Presque tous les pays industrialisés de la planète ont mené depuis toujours des politiques agricoles qui ont encouragé la modernisation progressive de l'agriculture familiale, et nous sommes convaincus qu'aujourd'hui encore c'est la voie à privilégier : les familles paysannes, même avec de faibles niveaux de qualifications initiales, peuvent progresser si de bonnes politiques agricoles sont conduites, incluant un ensemble de mesures coordonnées.



© Tim Mossholder / Unsplash

7 grandes grandes entreprises : Michelin, Danone, Bonduelle. Avril, Tereos, Agrial, Maisadour.

Ces sept grandes entreprises ont en commun d'avoir des activités industrielles à l'international. Les 3 premières sont des entreprises privées, les 4 suivantes sont issues de la coopération agricole.

Pour les trois premières, leurs stratégies vis-à-vis des plantations ou de la production agricole ont été très différentes :

→ Michelin s'est d'abord fortement impliqué dans la culture de l'hévéa pour produire du caoutchouc, d'abord au Vietnam avant la dernière guerre mondiale, puis au Brésil et au Nigéria, avant de se désengager presque complètement dans les années 2010, puis de réinvestir le domaine des plantations d'hévéas ces dernières années.

→ Danone reste centré sur ses métiers de transformateur et de distributeur de produits agro-alimentaires, laitiers principalement, laissant aux agriculteurs le soin de la production, même s'il a aujourd'hui 3 fermes laitières « industrielles ».

→ Bonduelle, comme Danone, laisse aux agriculteurs le soin de la production et se cantonne à un rôle d'encadrement technique de celle-ci ; mais il s'est impliqué directement dans la production agricole en Russie à partir de 2004 pour produire du maïs doux et des petits pois.

Les quatre autres, issues du monde agricole et de la coopération, ont aussi des stratégies extrêmement différentes les unes des autres :

→ Le groupe Avril, issu des organisations de producteurs d'oléagineux, n'a jusqu'à présent pas voulu s'impliquer dans la production d'huile de palme à l'étranger. Restera-t-il sur cette position ?

→ Tereos, premier groupe sucrier français, à l'inverse, a délibérément pris l'option de s'impliquer dans l'internationalisation, avec la production de canne à sucre à l'étranger dès son implantation au Brésil en 2000, puis au Mozambique en 2006, et en Tanzanie et au Kenya en 2017.

→ Agrial et Maisadour, plus récemment, s'impliquent en Afrique pour produire des légumes de contre-saison.

Michelin

Michelin, géant mondial du pneumatique, annonce dans son « Document d'enregistrement universel » de 2019, avoir 127 200 employés dans 170 pays, et 24,1 milliards d'Euros de chiffre d'affaires. L'entreprise est l'une des trois grandes qui se partagent encore 25% de l'énorme marché mondial du pneu : sur un total de 258 milliards de dollars US de ventes en 2019, Michelin et Bridgestone représentent chacun près de 10% des ventes, et Goodyear 5%. En Chine, de nombreux fabricants de pneus sont de plus en plus compétitifs. Et en Europe, les surcapacités de production provoquent plusieurs fermetures d'usines en France : Continental à Clairoux en 2009, Goodyear à Amiens, Michelin à La Roche sur Yon ; et on annonce la fermeture de Bridgestone à Béthune...

Le caoutchouc naturel produit par l'hévéa représente une part importante du coût des matières premières utilisées par Michelin : sur un total de 5,1 milliards d'Euros de dépenses en 2019, 24% sont dépensés pour le caoutchouc naturel, et 25% pour le caoutchouc synthétique. Son approvisionnement en caoutchouc naturel est donc logiquement un point très sensible pour l'entreprise.

Michelin consomme annuellement de l'ordre de 900 000 tonnes de caoutchouc, ce qui représente la production d'environ 900 000 hectares d'hévéas.

L'hévéaculture dans le monde, ce sont plus de 10 millions d'hectares de plantations, avec plusieurs millions de paysans, petits producteurs qui ont 2 ou 3 Ha de plantations chacun et qui représentent 85% de la production mondiale de caoutchouc, et quelques plantations industrielles. Originaire d'Amérique Latine, l'hévéa est aujourd'hui surtout présent en Asie, qui en produit plus de 90%, en particulier en Thaïlande (33%) et en Indonésie (25%).

La production mondiale annuelle de caoutchouc s'élève à plus de 13 millions de tonnes. Les 2/3 de celle-ci sont consommés par l'industrie du pneu.

C'est au Brésil et au Nigéria que Michelin avait développé des plantations d'hévéas dans les années 1980 et 1990 ; il avait aussi une relation forte avec le groupe SIFCA, producteur de caoutchouc en Afrique de l'Ouest ; mais il s'était relativement désengagé de la production dans les années 2 000. Depuis 2015, il réinvestit à nouveau dans cette production.

1.

Au Brésil d'où est originaire l'hévéa,

Michelin s'est largement désengagé de ses plantations d'hévéas.

Il a vendu sa plantation de 8 000 Ha au Mato Grosso en 2009.

Dans l'Etat de Bahia, près de Salvador l'ancienne capitale du Brésil colonial, Michelin avait racheté à un concurrent, Firestone, une grande plantation de 9 000 Ha en 1984. Dans les années 2000, suite notamment à de très sérieux problèmes de parasitisme d'un champignon sur ses hévéas, il a décidé de se lancer dans une expérience de développement durable : il a classé 3 000 Ha de sa plantation en « réserve forestière naturelle », dans laquelle de nombreux programmes de recherche ont été menés sous le nom d'Ouro Verde (Or vert), et des programmes de replantations ont été menés. Par ailleurs, il a vendu une grande partie de sa plantation, 5 000 Ha morcelés en 12 lots de 400 Ha, à des agronomes brésiliens, cadres employés par l'entreprise, en leur donnant la garantie d'acheter toute leur production de caoutchouc. Tout en conservant leur emploi à 80% dans l'entreprise, ces nouveaux propriétaires s'étaient regroupés en coopérative et, avec l'appui financier de Michelin, avaient diversifié leur production en se lançant dans l'agroforesterie (hévéa, cacao, bananes) susceptible de présenter une alternative plus durable à la plantation « tout hévéa ».

2.

En Afrique de l'Ouest,

Michelin a fortement augmenté son engagement dans la SIPH (Société Internationale des Plantations d'Hévéas), dont il détient 44,4% des parts, au côté du groupe ivoirien SIFCA qui reste majoritaire, et dont nous parlons plus loin dans cette étude. Avec ses 275 000 tonnes de caoutchouc produites en 2019, la SIPH est un très gros fournisseur de caoutchouc naturel pour Michelin.

En 2017 puis en 2019, Michelin et la SIFCA ont racheté des actions de la SIPH détenues par différents acteurs du marché boursier, et, possédant alors plus de 90% des actions à eux deux, ils ont été autorisés à retirer la société de la bourse de Paris en décembre 2019. Selon le journal « Le Monde », cette opération leur a permis de renforcer la confidentialité autour des activités de la société, puisque la SIPH n'est plus tenue par les règles de transparence des entreprises imposées par la bourse.

La SIPH contrôle 4 sociétés :

- La société Africaine de Plantation d'Hévéas (SAPH), en Côte d'Ivoire, avec 16 100 Ha de plantations matures ;
- La Ghana Rubber Estates Limited (GREL), au Ghana, avec 11 300 Ha de plantations matures ;
- La Rubber Estate of Nigeria (REN), au Nigeria, avec 11 400 Ha de plantations matures ;
- La Cavalla Rubber Corporation (CRC), au Liberia, avec 4 100 Ha de plantations matures.

En 2019, selon son rapport de responsabilité sociale, la SIPH employait dans ses 4 sociétés 9 800 salariés permanents et 3 000 temporaires, et elle produisait 275 600 tonnes de caoutchouc, provenant à 71% de Côte d'Ivoire.

- 73 600 tonnes (27%) étaient produites par ses plantations propres sur 43 000 Ha de plantations matures ;
- 202 000 tonnes (73%) étaient achetées aux planteurs villageois, sur 213 000 Ha, en Côte d'Ivoire pour 80% et au Ghana pour 20%.

Notons que toutes ces dernières années la SIPH a très fortement augmenté sa production de caoutchouc, qui n'était que de 151 000 tonnes en 2012. Mais l'augmentation est surtout due aux achats aux producteurs villageois ; la production de ses plantations propres n'a pas beaucoup augmenté : elle était de 68 000 tonnes en 2012.

Elle a aussi fortement incité les producteurs villageois à planter des hévéas dans deux pays : en 2019, il y avait 57 000 Ha de jeunes plantations encore immatures en Côte d'Ivoire, et 14 700 Ha au Ghana.

3.

en Indonésie :

En 2015, Michelin annonçait la création de la société Royal Lestari Utama (RLU) en association « joint venture » avec l'entreprise indonésienne Barito Pacific, pour produire du caoutchouc dans deux régions de ce pays.

Le communiqué de presse de Michelin précisait : « Le projet porte sur la reforestation de trois concessions d'une surface totale de 88 000 hectares ravagés par une déforestation incontrôlée. Sur la moitié de ces surfaces, situées respectivement dans les provinces de Jambi (Sumatra) et du Nord-Est de Kalimantan-Timur (Bornéo), des hévéas seront plantés afin de produire du caoutchouc

naturel (environ 80 000 tonnes). L'autre moitié des parcelles aura pour but de recréer un environnement naturel, de créer des cultures vivrières pour la population locale, et de réimplanter d'autres espèces végétales endémiques. Ce projet créera à terme 16 000 emplois locaux directs ou indirects.

Dans le cadre de la promotion de pratiques de production de caoutchouc naturel durable, Michelin a choisi de mettre en place une coopération sur le long terme avec l'Organisation Non-Gouvernementale WWF. [...]»

Mais la même année 2015, un rapport du WWF d'Indonésie et de l'ONG KKI-WARSI critiquait sévèrement les pratiques frauduleuses de l'entreprise forestière Lestari Asri Jaya, filiale et opératrice du projet de RLU dans la province de Jambi : Elle aurait agrandi de 150 Ha la surface de sa concession, aurait coupé illégalement des arbres dans la zone forestière protégée, n'aurait pas respecté les règles de consultation des communautés villageoises et des ONG concernées dans son étude d'impact environnemental.

En Juin 2020, un article de « Via Campesina » relayait une importante manifestation de paysans indonésiens protestant contre l'accaparement de terres par cette société RLU, et l'emprisonnement de leur leader syndical opposé au projet de Michelin et son associé Barito Pacific. Plus tard, en juillet, un article de l'ONG Grain sur son site « farmlandgrab », affirmait qu'effectivement Michelin, avec ce projet, tentait de légitimer un accaparement de terres, et citait une déclaration de l'Union des Paysans Indonésiens : « [...] Michelin et ses sociétés affiliées ont légitimé les actions d'accaparement des terres au nom du développement durable ».

Un récent document de l'ONG environnementaliste américaine « Mighty Earth », en Octobre 2020, accusait Michelin de se faire le complice de son associé indonésien Barito Pacific, responsable de déforestation massive dès avant la création de RLU : depuis 2008, le président et fondateur de ce groupe était propriétaire de RLU précédemment nommée PT Inti Energi Perkasa, et le groupe possédait déjà les deux filiales de RLU dans les opérations forestières : PT Lestari Asri Jaya (LAJ) et PT Wanamukti Wisesa (WMW), responsables de ces déforestations. Il affirme aussi que des plantations d'hévéas existaient déjà en décembre 2014, dès avant la signature du projet LRU.

Une publication d'universitaires allemands de Göttingen et de Kiel, parue en Janvier 2020, allait dans le même sens.

Barito Pacific, associée à Michelin dans ce projet, est une entreprise indonésienne née en 1979 dans le domaine de l'exploitation forestière et du bois ; avec la crise économique qui a sévi en Asie en 1998-99, elle a entamé une diversification de ses activités, et en 2007

et 2008 elle a pris le contrôle de Chandra Asri, producteur d'oléfine, et de Tri Polyta Indonesia, producteur de polypropylène : elle est alors devenue un groupe pétrochimique ; aujourd'hui 80% de son chiffre d'affaires de 2,4 milliards de dollars (moins de 10% de celui de Michelin), provient de cette activité industrielle.

Mais Barito n'a pas pour autant lâché ses filiales investies dans l'exploitation forestière, l'industrie du bois, et dans les plantations forestières, même si elle a vendu en 2018 ses importantes plantations de palmiers à huile.

Or Michelin est maintenant fortement associé à ce groupe indonésien puisqu'entre 2013 et 2018, il a monté en Indonésie, en « joint-venture » avec Chandra Asri, filiale de Barito Pacific, une usine de production de caoutchouc synthétique, qui a été inaugurée en présence du ministre indonésien de l'industrie le 29 Novembre 2018. Dans cette association industrielle, Michelin est logiquement majoritaire.

En conclusion, il semble que l'implication directe de Michelin dans les plantations d'hévéas soit à nouveau très à l'ordre du jour depuis quelques années au sein de l'entreprise, et pour les années à venir.

En Afrique de l'Ouest, son positionnement d'alliance avec la SIFCA au sein de la SIPH est assez claire.

En Indonésie par contre, second producteur mondial de caoutchouc, l'alliance avec Barito Pacific est beaucoup plus problématique, et l'image de l'entreprise peut être fortement ternie par les mauvaises pratiques de son partenaire indonésien, majoritaire dans la « joint-venture » et acteur effectif sur le terrain.

Dans le contexte mondial du changement climatique, l'opinion internationale est de plus en plus alertée sur les dangers des déforestations sauvages. Et les spoliations de communautés locales sont également de moins en moins tolérées par les opinions publiques, à juste titre, en Indonésie comme ailleurs.

Danone

Devenu au fil des ans une très grosse multinationale avec plus de 100 000 salariés dans 120 pays, et un chiffre d'affaires de 23 milliards d'euros, le groupe Danone produit et commercialise des produits laitiers et des produits d'origine végétale pour 52% de son activité, des produits de nutrition infantile et médicale pour 30%, et des eaux pour 18%.

Dans le secteur laitier, Danone s'approvisionne auprès de producteurs et de coopératives locales, selon différentes modalités en fonction des pays où il est implanté. Il a cependant lui-même trois très grandes exploitations laitières qui complètent ses approvisionnements : Au Maroc, en Egypte et en Russie. Pour la laiterie Centrale Danone au Maroc, Danone dispose depuis 2008 d'une exploitation laitière « Lait Plus » de 2 500 vaches avec 700 Ha de terres, qui emploie 150 personnes à 10 Km de Kenitra. En Egypte, Danone dispose d'une autre ferme de 2 500 vaches depuis 2015. En Russie, Danone a fait venir 5000 vaches laitières des Pays bas et d'Allemagne en 2017, dans une ferme de la région de Tioumen.

Par ailleurs, le groupe est sensible à sa responsabilité sociale, et a participé à de nombreuses initiatives socio-économiques ; en 2019 notamment, Il a lancé avec l'OCDE et 40 multinationales la coalition « Business for inclusive growth », ainsi que la coalition « One planet business for biodiversity » avec 19 entreprises ; en France, il participe à un collectif de 35 entreprises pour une économie plus inclusive.

Il a encouragé différentes initiatives micro-économiques liées à l'agriculture dans différents pays ; par exemple, il a fortement appuyé la Laiterie du Berger, au nord du Sénégal, dans son implantation et son développement. Avec quelques grandes entreprises, il a impulsé les Fonds Livelihoods (fonds carbone, et fonds pour l'agriculture familiale), qui financent une douzaine de grands projets tels que la replantation de mangroves sur près de 8 000 Ha, dans 350 villages au Sénégal, avec l'ONG Oceanium, ou le développement de la production de vanille à Madagascar, avec l'ONG Fanamby.

S'il encourage ici ou là de meilleures pratiques agricoles de ses fournisseurs, ou des conversions à l'agriculture biologique, ses rapports avec ses fournisseurs agriculteurs restent de type classique.



© Jean Carlo Emer / Unsplash

A notre connaissance, le groupe n'a pas de démarche d'intégration de la production agricole, dans la production laitière comme dans les productions végétales, dans les pays où il opère. Cependant, l'existence de ses 3 grandes exploitations laitières, assez récentes, montre qu'un grand groupe agro-alimentaire a les moyens d'avoir une influence sur les modèles économiques de production agricole.

Bonduelle

Cette vieille entreprise française née en 1853 est devenue un leader international du légume prêt à être consommé, notamment en Europe de l'Ouest et de l'Est, et en Amérique du Nord.

Née à partir de la conserve de légumes, elle s'est ensuite diversifiée dans le surgelé.

Dans les années 1960, elle avait étendu ses activités à l'international, notamment en Russie où la consommation des conserves de petits pois et de maïs doux se développait.

Ces dernières années, elle s'est beaucoup développée dans le légume frais élaboré, en rachetant notamment Ready Pack Food en Californie en 2017. En 2020, elle rachète Elementaree, start-up russe de kit repas : ce rachat confirme son intérêt pour ce secteur du légume frais élaboré. Elle annonce posséder 56 sites industriels, employer 14 500 salariés, et générer un chiffre d'affaires de 2,78 milliards d'Euros en 2018.

En France comme dans le monde, la plus grande partie de ses approvisionnements en légumes se fait auprès d'agriculteurs organisés en groupements de producteurs et coopératives, avec lesquels elle entretient des relations contractuelles étroites puisque les variétés semées, ainsi que les conditions de culture et de récolte des légumes sont des éléments essentiels pour la qualité du produit final.

Mais en Russie, où Bonduelle s'est installée en 1995 en important dans un premier temps les produits de sa conserverie de Hongrie, l'entreprise a inauguré en 2004 une usine à Novotitarovskaia, près de Krasnodar, non loin de la Mer Morte, et a loué 3 400 Ha de terres à un ancien kolkhose pour y cultiver directement les légumes destinés à sa conserverie. Elle a été imitée 2 ans plus tard en 2006 par sa concurrente française CECAB, coopérative agricole morbihannaise (marque Daucy), qui a installé une usine dans la même région, à Timachevsk, et qui a elle aussi loué les 6 000 Ha de terres d'un ancien kolkhose pour produire ses légumes. En 2012, la presse nous a appris que l'usine russe de la CECAB était vendue à Bonduelle, qui du coup reprenait aussi la location des 6 000 Ha de terre de la CECAB. De fait, Bonduelle gère aujourd'hui en direct 10 à 11 000 Ha de légumes de conserve dans la région de Krasnodar pour les besoins de ses usines locales.

Si en France et ailleurs en Europe de l'Ouest et en Amérique Bonduelle entretient des rapports contractuels traditionnels avec les agriculteurs, elle a donc franchi le pas de l'intégration en Russie, où elle gère elle-même tout ou partie de sa production de légumes.

Le groupe Avril

Le groupe Avril, issu de l'interprofession française des oléagineux Sofiprotéol, a 3 branches principales d'activités :

→ Avril Végétal transforme les graines de colza et de tournesol (huile, tourteaux, biocarburants, glycérine), avec notamment la marque des huiles Lesieur ;

→ Avril Filières d'Elevages (Glon Sanders) produit des aliments du bétail, gère des abattoirs et ateliers de découpe de porcs, et transforme des œufs ;

→ Avril Spécialités regroupe l'oléochimie, la chimie renouvelable issue du végétal, et des spécialités de nutrition et d'hygiène pour les élevages.

Le groupe annonce un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'Euros en 2019, et emploie 7 200 salariés.

Il est principalement présent en France, mais aussi dans plusieurs pays d'Europe, et à l'international avec notamment des filiales qui produisent :

→ des huiles de table au Maroc (Lesieur Cristal : huiles de soja, tournesol, colza, et huile d'olive), en Tunisie (Cristal Tunisie), et au Sénégal (COPEOL, huile d'arachide) ; il est à noter que Lesieur Cristal est apparemment la seule filiale d'Avril qui soit directement impliquée dans la production agricole, puisqu'elle possède et gère 1 400 Ha d'oliviers dans les régions de Meknès et de Kelâat Sraghna ;

→ des prémix, minéraux et spécialités nutritionnelles (additifs pour l'alimentation animale) au Brésil (Salus), au Cameroun, et en Turquie ;

→ des aliments du bétail en Tunisie, et en Algérie ;

→ et des spécialités d'oléochimie à base d'huile de palme à Kuala Lumpur en Malaisie, par sa filiale Oléon : Esters dans une usine, et émulsifiants pour les industries alimentaires dans une récente deuxième usine en alliance avec l'entreprise United Plantations.

En 2015-2016, le groupe annonçait dans son « plan stratégique 2020 » avoir de grandes ambitions de développement en Afrique, continent d'avenir ; et son rapport d'activités 2016 parlait d'accélérer le développement en Afrique. Mais plus tard, en 2018, son nouveau plan stratégique « Avril 2023 » parlait surtout de centrer les investissements à venir du groupe sur sa branche « spécialités », qui amène plus de valeur ajoutée à ses produits.

De fait, au Sénégal, la Copeol (huile d'arachide) menace de mettre la clé sous la porte ; et au Maroc, Lesieur Cristal ne semble pas développer ses oliveraies, alors qu'il affiche depuis plusieurs années vouloir investir annuellement dans la plantation de 500 Ha d'oliviers, sans qu'apparemment ses surfaces d'oliveraies n'évoluent.

Par son histoire, le groupe Avril n'a pas pour ambition d'intégrer la production agricole d'oléagineux, ni en France ni à l'étranger. Il a été longtemps hostile à la production d'huile de palme, réputée pour son lien avec la déforestation en Malaisie et en Indonésie, et sa moindre qualité nutritionnelle. Mais son énorme productivité et son faible prix en fait un produit incontournable pour le groupe, qui s'approvisionne à 87% dans ces deux pays d'Asie pour ses achats d'huile de palme ; par ailleurs, il a pris des parts dans Palm Elit, entreprise leader mondial des semences de palmiers à huile dont le CIRAD est l'actionnaire majoritaire, pour une éventuelle intervention ultérieure en Afrique de l'Ouest.

Contrairement à Tereos, le groupe Avril, proche des milieux agricoles français, joue jusqu'à maintenant semble-t-il une carte d'internationalisation très prudente, sans chercher à se positionner dans la production d'huile de palme dans les pays tropicaux ; il mise surtout ces dernières années sur l'augmentation de la valeur ajoutée par la transformation industrielle des oléo-protéagineux, sans ambition particulière en matière d'intégration de la production agricole.

Tereos

Le groupe coopératif Tereos, qui rassemble 12 000 agriculteurs de Picardie et du nord de la France, est basé à Lille. Avec un chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'Euros en 2019-2020, il gère 50 sites industriels en France et dans différents pays, et emploie 22 300 salariés. A l'inverse d'Avril, il a joué depuis 20 à 30 ans une politique d'internationalisation très ambitieuse.

Il est l'un des leaders de la production de sucre dans le monde, et il est aussi producteur d'alcool, d'amidon, d'éthanol, de protéines de blé ; il assure les débouchés d'un million d'hectares agricoles en Europe, et il est aussi présent au Brésil, en Afrique, et en Asie.

Tereos est issu initialement d'un premier regrou-

pement de coopératives betteravières de Picardie, autour de la distillerie d'Origny [Oise] créée en 1932 pour produire de l'alcool. Puis en 1951, c'est une sucrerie coopérative qui a été construite. A partir de la production de sucre et d'alcool de betterave, la coopérative d'Origny a fusionné avec d'autres coopératives, puis s'est progressivement diversifiée vers la production d'éthanol à partir de 1993, et d'amidon de maïs à partir de 1996. En 2002, le rachat des activités sucrières de Beghin-Say et l'alliance avec les betteraviers qui livraient à cette entreprise privée amène le groupe coopératif à une nouvelle dimension avec 9 500 agriculteurs associés, et à la nouvelle dénomination de Tereos. Aujourd'hui, les coopératives constitutives ont fusionné en 2018 pour former Tereos SCA, qui produit de la betterave, mais aussi du blé, du maïs, de la pomme de terre et de la luzerne.

Au Brésil : Le groupe s'est par ailleurs internationalisé progressivement : Après de premières acquisitions d'usines en Europe dans les années 1990, la coopérative s'est implantée au Brésil en 2000 en s'associant avec Cosan, leader brésilien de la transformation de la canne à sucre, puis a racheté différentes sucreries au fil des ans dans ce pays, misant sur une complémentarité entre les productions de sucre de betterave et de canne à sucre.

Aujourd'hui, Tereos est le 3^{ème} producteur de sucre du Brésil à travers la société Guarani, avec 7 sites de production de sucre et d'éthanol ; elle emploie 9 600 salariés dans ses usines et ses plantations de canne à sucre ; en 2019-2020, elle a traité 19 millions de tonnes de canne à sucre, produits par ses propres plantations et par 1 000 agriculteurs sur une surface totale très importante : Le site internet de Tereos la chiffre à 300 000 Ha, dont près de la moitié en plantations propres ; elle a aussi une amidonnerie de maïs et de manioc dans le pays. Le chiffre d'affaires au Brésil se serait établi à 760 millions d'euros, soit 15% du chiffre d'affaires du groupe. Petrobras, un temps actionnaire de Guarani entre 2010 et 2016 parce que la canne c'est le sucre mais c'est aussi l'éthanol biocarburant, s'est retiré au bénéfice de Tereos.

Au Mozambique : Par ailleurs, en 2006, Tereos, via sa filiale brésilienne Guarani, s'est implanté au Mozambique, en reprenant les actifs de la société Companhia de Sena qui possédait une sucrerie et une plantation de canne à sucre en gestion directe, avec 5 600 employés dans ses plantations, et 900 autres à l'usine et dans les services à Marromeu, à 350 Km du port de Beira. Elle a produit 34 000 tonnes de sucre en 2019-2020.

En Tanzanie et au Kenya : Tereos a pris une part minoritaire (40%) dans une holding financière dénommée « Sucrière des Mascareignes », créée fin 2017 par le groupe sucrier Alteo basé à l'île Maurice.

Cette holding possède 75% des parts de la société Tanganyca Planting Company (TPC) qui gère une sucrerie en Tanzanie, ainsi qu'une plantation de 8 000 Ha de canne à sucre ; TPC a produit 88 000 tonnes de sucre en 2019. Elle possède aussi à 51% des parts de la société Transmara Sugar Company Limited (TSCL) au Kenya : cette société achète la canne à des producteurs locaux qui exploitent une surface de 12 000 Ha de canne à sucre et reçoivent un encadrement technique de la société ; elle a produit 75 000 tonnes de sucre en 2019.

A La Réunion : Enfin, en 2010, Tereos a acquis aussi les actifs du groupe Quartier Français à La Réunion, et 3 000 planteurs lui livrent leur production de canne, pour un total de 25 000 Ha de canne qui produisent 200 000 tonnes de sucre. Cette industrie représente le premier poste d'exportation de l'île.

En Asie, Tereos est aussi présent en Indonésie et en Chine avec 3 usines qui produisent de l'amidon de maïs et de blé.

Production agricole : Les sucreries de Tereos sont bien sûr approvisionnées par les 12 000 agriculteurs adhérents de la coopérative en France, et par des agriculteurs d'autres pays européens où Tereos possède des usines : Roumanie, Tchéquie, Espagne et Royaume Uni. Mais au Brésil, Tereos gère en direct ses propres plantations de canne à sucre, à côté des 1 000 producteurs qui lui livrent sa récolte : celles-ci représentent en fait 111 000 Ha. De la même façon, Tereos gère en direct 8 000 Ha de canne à sucre au Mozambique. Et en Tanzanie, son associé Alteo gère également 8 000 Ha de canne à sucre.

Emplois : Le groupe Tereos emploie 26 000 salariés, dont 9 600 au Brésil et 10 140 en Afrique : 76% de ses employés sont dans ces deux groupes de pays qui ne représentent que 22% du chiffre d'affaires du groupe. Cette fonction de gros employeur de main d'œuvre est une conséquence logique de l'internationalisation de Tereos, même s'il est paradoxal que les agriculteurs français deviennent ainsi employeurs de main d'œuvre dans les plantations qu'ils possèdent au Brésil, et a fortiori au Mozambique. Compte tenu du renchérissement du coût de la main d'œuvre au Brésil ces dernières années, Tereos a fait des efforts pour mécaniser la culture et la récolte de la canne et employer moins de personnel dans ses plantations. Mais ces efforts de rentabilité maximum sont-ils prioritaires dans un pays de main d'œuvre abondante ? Il ne nous semble pas.

Une dynastie de directeurs : Curieusement, depuis le début de la saga de la distillerie d'Origny dans l'Oise et jusqu'à aujourd'hui, Tereos n'a connu que 3 directeurs entrepreneurs qui se sont succédés de père en fils : Jean Duval a été à l'origine de la distillerie puis de la sucrerie d'Origny notamment. Il a cédé son poste à son fils Philippe en 1984, qui a géré les fusions de coopératives, puis

le rachat de Beghin Say, et enfin l'internationalisation du groupe. Fin 2012, c'est son fils Alexis, diplômé d'HEC comme son père, qui a été nommé à son tour Président du Directoire de Tereos. Bien sûr, il y a un Conseil de surveillance de Tereos composé de 24 membres, et présidé depuis Juin 2019 par Jean-Charles Lefebvre, agriculteur dans l'Aisne.

Nouveaux événements depuis 3 ans : En décembre 2017, la fin des quotas sucriers s'est traduite par une baisse des cours du sucre qui a entraîné des difficultés financières pour Tereos pendant deux ans, et qui a coïncidé avec une période de forte contestation des orientations prises par la direction, en interne, par une partie des agriculteurs administrateurs : les choix faits par la coopérative en Amérique du sud et en Afrique sont-ils bien justifiés ? ils ont entraîné un endettement important qui pèse sur la rentabilité du groupe. La presse a largement fait écho à ces débats.

Mais les contestataires ont notamment mis en évidence que les surfaces en canne à sucre annoncées par la coopérative étaient largement surestimés : Au Brésil, les plantations en propre de Tereos ne seraient pas de 140 ou 150 000 Ha, mais plutôt de 111 000 Ha ; au Mozambique, elles ne seraient pas de 15 000 Ha, mais de 8 000 Ha : de tels écarts interrogent sur la réalité des chiffres cités dans les documents officiels.

Coup de théâtre fin 2020 : le 18 décembre, Gérard Clay, leader des contestataires, a été élu président du conseil de surveillance du groupe, et le président du directoire Alexis Duval a été démis de ses fonctions, et remplacé par un nouveau venu. Il est donc probable que la politique de Tereos va être revue dans les mois et les années à venir.



© Kamil Feczko / Unsplash

AGRIAL, et Van Oers

Très grosse coopérative basée en Normandie, Agrial regroupe 12 500 agriculteurs et emploie 22 000 salariés, dont 13 000 en France, et réalisait un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'Euros en 2019. Elle a 5 branches d'activités : lait, viandes, boissons (cidre, jus de fruit), approvisionnements agricoles, et fruits et légumes frais.

Cette dernière branche représente en 2019 près du quart du chiffre d'affaires de la coopérative, soit 1,4Md€, et la coopérative est leader européen du légume de « 4^{ème} gamme ».

Elle s'est développée par ailleurs dans ce secteur des fruits et légumes frais, par l'achat en 2015 de l'entreprise hollandaise Van Oers United (VOU): celle-ci, avec un chiffre d'affaires de 250 millions d'Euros en 2015, cultive, conditionne et commercialise des légumes en Hollande, mais aussi au Sénégal et au Maroc, où elle s'est implantée pour produire des légumes à destination des marchés européens, notamment à contre-saison.

Au Sénégal, Van Oers dispose de 600 Ha de terres à Kirène, à 40 Km à l'est de Dakar, avec un périmètre maraîcher de 110 Ha où des forages lui permettent de développer la micro-irrigation au goutte à goutte pour ses légumes : haricots, radis, maïs doux, poivrons, tomates,... De la même façon, près d'Agadir au Maroc, Van Oers disposerait de près de 2 000 Ha, ainsi que de serres, pour ses cultures maraîchères.

Maïsadour

Grosse coopérative agricole polyvalente du sud-ouest fondée en 1936, Maïsadour regroupe 5 000 agriculteurs et emploie 5 400 salariés en France. Son chiffre d'affaires de 1,3 milliards d'Euros en 2019 se répartit entre les productions agricoles pour 61% (céréales, légumes et maïs doux, approvisionnements et aliments du bétail, poulets et canards), les spécialités gastronomiques de sa région pour 28% (foie gras, magrets, terrines, confits, saumon et truite fumés, caviar, jambon de Bayonne...), et les semences pour 11 %.

Maïsadour est présent au Maroc depuis 2002 à travers sa filiale Maïsadour Maroc, et a créé en 2006 dans ce pays une station de conditionnement de légumes à Ouled Teïma, près d'Agadir, pour acheter et exporter des épis de maïs doux, et prolonger ainsi la période de commercialisation du maïs doux produit en Aquitaine, vendu en France, au Royaume uni, en Allemagne et en Hollande notamment.

En 2016, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) a fait un prêt de 2,5 M€ à Maïsadour pour l'aider à développer au Maroc sa production de maïs doux, de fruits rouges et de salades sur ses propres plantations au Maroc.

Maïsadour Maroc annonce ainsi près de 800 Ha de légumes : 700 Ha de maïs doux, 45 Ha de salades et 45 Ha de fruits rouges.

Deux groupes de négoce international : LDC et SUCDEN

Ces deux groupes ont en commun d'avoir axé leurs activités sur le négoce international de produits alimentaires : Négoce très diversifié pour LDC (Louis Dreyfus Company), et centré sur le sucre pour SUCDEN (Sucres et Denrées).

Mais ils ont tous deux de nombreuses activités agro-industrielles, et ils sont impliqués dans la gestion directe de grandes exploitations agricoles à l'étranger.

Si LDC est un groupe économique d'une taille impressionnante, avec un chiffre d'affaires de près de 30 milliards d'Euros, et une très importante gestion de terres en direct avec au moins 350 000 Ha au Brésil et peut-être d'autres dans différents pays d'Amérique Latine, le groupe SUCDEN est plus modeste, avec un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'Euros, et des implantations directes agricoles en Russie seulement, mais sur des surfaces également énormes : 235 000 Ha.



LDC : Louis Dreyfus Company

1.

Historique :

Le groupe Louis-Dreyfus Company a une longue histoire : il est né en 1851 lorsque le jeune Léopold Louis-Dreyfus, fils d'agriculteurs alsaciens, s'est lancé dans le négoce de céréales.

Dès le début des années 1900, Louis-Dreyfus a des bureaux qui s'étendent dans le monde entier, et en 1914 ses bureaux centraux sont installés à New York. Au XX^{ème} siècle et jusqu'aux années 2005, le groupe se diversifie de plus en plus : dans la banque, le transport maritime, le commerce du pétrole et du gaz, la distribution d'électricité, l'immobilier, l'agro-alimentaire, les biocarburants, les télécommunications...

C'est Robert Louis-Dreyfus, patron du groupe de 2004 jusqu'à son décès en Juillet 2009, qui a donné au groupe son profil actuel : Il l'a recentré très rapidement et fortement sur le négoce agricole et l'agro-alimentaire, il a créé une holding centrale basée à Amsterdam, alors que les cadres sont majoritairement français mais que la langue de travail est l'anglais. De 2005 à 2010, selon le Nouvel Observateur du 7 Septembre 2011, la valeur des actifs du groupe avait été multipliée par 8 en 5 ans, passant de 0,8 à 6,3 milliards de dollars.

Après le décès de son président en 2009, c'est son épouse Margarita qui l'a remplacé à la tête du groupe LDC ; le chiffre d'affaires en rapide progression avait atteint 57 milliards de dollars en 2012, et 64 milliards en 2014. Mais dans les années suivantes, sont intervenus 2 changements successifs de directeurs généraux, et le chiffre d'affaires est retombé progressivement ; il était de 33,6 milliards en 2019, soit 30 milliards d'Euros.

LDC fait partie des « big four », les 4 entreprises qui dominent le négoce international des céréales et des produits alimentaires ; les 3 autres entreprises sont américaines : Cargill, dont le chiffre d'affaires 2019 est de 113 milliards de dollars, Bunge 41,1, et Archer Daniels Midland [ADC] 64,5.

Tout récemment en novembre 2020, la holding financière de LDC a fait savoir qu'elle vendait 45% de ses parts au fond souverain ADQ d'Abou Dhabi, qui aura donc voix au chapitre dans les prochaines années sur la stratégie de l'entreprise ; il faudra voir si cette importante transaction entraîne des modifications dans la marche et

les options de cette entreprise multinationale basée à Paris et à Genève, enregistrée en Hollande, et dont le directeur est anglais... On peut se poser la question de la nationalité d'une telle entreprise.

2.

Le groupe aujourd'hui :

Aujourd'hui, sur son site internet, le groupe annonce employer 18 200 salariés. Il est présent dans plus de 100 pays sur tous les continents, et transporterait annuellement 80 millions de tonnes de produits alimentaires en affrétant plus de 200 cargos.

Il est organisé en « plateformes » correspondant à autant de types d'activités et de filières agro-industrielles : Céréales et oléagineux, riz, sucre (avec sa filiale brésilienne Biosev), jus de fruits, café, coton, pour les plus importantes.

On sait peu de choses sur ses rapports avec les producteurs agricoles dont il commercialise les produits, sauf dans certains secteurs de production, notamment ceux du sucre et du jus de fruit au Brésil où il gère lui-même des plantations.

a) Canne à sucre au Brésil :

Biosev, filiale du groupe LDC dans ce pays, fait état de 319 000 Ha de plantations de canne à sucre, en propriété et en location, situés dans les états du Mato Grosso do Sul, du Minas Gerais et surtout pour près des 2/3 dans l'état de Sao Paulo ; elle emploie plus de 12 600 salariés, et fait état d'une récolte de 32,2 millions de tonnes de canne transformées en sucre et en éthanol sur 8 sites industriels en 2018-2019. En plus de la gestion de ses propres plantations, elle passe des contrats avec 1 000 producteurs de canne à sucre qui restent responsables de leurs plantations et livrent leurs récoltes aux usines de Biosev ou bien lui confient la récolte et le transport de la canne jusqu'à l'usine.

Le groupe LDC était présent dans le secteur de la canne à sucre au Brésil depuis 2000 : il avait alors repris l'entreprise Leme dans l'Etat de Sao Paulo ; il a ensuite repris d'autres sucreries et les a regroupées en 2009 en une filiale unique, mais cette même année différents articles de presse ont fait état d'importants conflits du travail dans les plantations et usines du groupe, et d'interventions de la police fédérale de Belo Horizonte pour fermer certaines exploitations de canne et une usine sucrière où les conditions de travail étaient indignes.

Plus tard, sa filiale a pris le nom de Biosev après la reprise de l'entreprise sucrière Santelisa Vale, qui employait plus de 20 000 personnes dans l'état de Sao Paulo.

En 2019, Biosev a revendu 2 de ses sites industriels et les plantations attenantes, plus excentrés : en février dans le nord-est, dans l'état de Paraíba, et en septembre dans le Rio grande do Norte.

b) Agrumes au Brésil :

Le groupe LDC annonce cultiver en propre 30 000 Ha d'agrumes au Brésil, répartis sur 38 exploitations, et il emploie 8 200 salariés, dont 5 400 saisonniers ; il achète aussi des oranges à des producteurs locaux indépendants ; avec Cutrale et Citrusuco, il est l'un des trois grands producteurs de jus d'orange au Brésil, premier pays producteur dans le monde, avec des plantations surtout concentrées dans la région de Sao Paulo.

LDC possède sur place 3 usines de transformation en concentré et jus d'orange, possède à Santos ses terminaux portuaires, et dispose de 3 navires de transport spécialisés : il s'agit d'une production intégrée verticalement. L'ONG suisse PublicEye, qui a récemment enquêté sur ces plantations d'orangers, rapporte qu'elles sont gardées, entourées de barbelés, et très difficilement accessibles pour un premier contact : triste évolution de l'environnement pour une production agricole ; les nombreux travailleurs qui y sont employés, notamment pour cueillir les oranges, sont mal logés et touchent des salaires très faibles ; pour les traitements phytosanitaires, ils sont mal protégés ; et ces mauvaises situations des travailleurs se retrouvent aussi, sinon en pire, chez les producteurs indépendants qui livrent à LDC.



© Jason Richard / Unsplash

c) Grandes cultures en Amérique du Sud :

Le groupe, à travers sa filiale Calyx Agro Ltd créée en 2007 et immatriculée aux Iles Caïman, avait acheté avec 5 autres groupes d'investisseurs 10 exploitations pour un total de 40 000 Ha de terres au Brésil, en Argentine, en Uruguay et au Paraguay, et louait 30 à 60 000 Ha supplémentaires en Argentine et en Uruguay, dans les années 2010-2012; il cultivait du soja, du maïs, du coton, du blé...

Mais les multiples protestations politiques contre ces énormes achats et locations de terres en Amérique Latine ont apparemment freiné des projets d'expansion supplémentaire. Plusieurs gouvernement ont légiféré pour freiner ceux-ci.

Aujourd'hui, aucune donnée n'est apparemment accessible sur internet concernant Calyx Agro, filiale de LDC à 29%, sinon le nom de son président, Adrian Isman, un cadre du groupe depuis de longues années. L'une des exploitations de Calyx Agro, El Charabon, à Ceres dans la province de Santa Fe en Argentine, d'une surface de 4 600 Ha, était en vente fin 2020 ; mais il est probable que Calyx continue à superviser la gestion de terres agricoles en propriété et en location.

d) Palmiers à huile en Indonésie :

Le groupe s'était lié par « joint-venture » avec la société Green Eagle Plantations basée à Singapour, qui gérait une plantation de palmiers à huile dans l'ouest de la Papouasie, mais LDC s'est retiré en 2014 de ce partenariat.

Par ailleurs, il est associé en Indonésie avec le groupe Kencana Agri Ltd, coté à la bourse de Singapour, qui gère 55 à 60 000 Ha de palmiers à huile et des usines de traitement en Indonésie ; mais la co-entreprise, baptisée DKI (Dermaga Kenkana Indonesia), est dédiée à la gestion d'un port en eau profonde et à la mise en place d'installations de stockage portuaire à Balikpapan, sur la côte Est de Kalimantan (Bornéo), pour l'exportation des huiles et des tourteaux produits.

Donc à notre connaissance le groupe n'exploite pas lui-même de plantations de palmiers à huile.

L'huile de palme en Indonésie est tellement liée à des déforestations massives qui précèdent les plantations, et de pratiques sociales désastreuses envers les populations locales, que de nombreuses ONG internationales ont dénoncé et dénoncent encore les sociétés qui gèrent ces plantations ; LDC, comme la plupart des acheteurs de fruits du palmier, et d'huile de palme, ont été invités à exiger de leurs fournisseurs le respect de quelques normes.

e) Riz en Côte d'Ivoire :

Fin Janvier 2013, des articles de presse mentionnaient la rencontre à Abidjan de la présidente et du directeur général du groupe LDC avec le Président Alassane

Ouattara et ses ministres de l'agriculture et du commerce.

Les deux parties signaient un accord de partenariat public-privé concernant la zone rizicole du nord, sur 100 à 200 000 Ha : L'objectif aurait été d'investir 60 millions de dollars entre le groupe et l'Etat ivoirien, pour installer l'irrigation sur de grandes surfaces de terres, et construire une grande unité de décorticage de riz ; 50 à 60 000 producteurs de riz de cette zone auraient été encadrés par LDC, et le groupe se serait vu attribuer une concession importante de terres en gestion directe... mais aucunes précisions n'étaient données sur les surfaces et les emplacements concernés.

Ce partenariat s'inscrivait dans le cadre de la « Stratégie Nationale de Développement de la filière Riz » adoptée par le gouvernement ivoirien le 15 Février 2012. A terme, il s'agissait de produire 300 000 tonnes de riz paddy pour améliorer la souveraineté alimentaire du pays. Mais ce projet n'a pas abouti.

Par ailleurs, le groupe LDC a revendu en 2017 sa filiale ivoirienne SOLEVO qui commercialise des engrais et des pesticides, ne gardant dans ce pays que sa filiale de commerce. Il garde bien sûr des capacités de logistique et de stockage pour ses opérations d'import-export, mais pour l'instant on ne parle plus de grands projets.

Conclusion :

Ainsi, si le cœur de métier du groupe est bien le négoce de produits agricoles, il n'en est pas moins très présent dans la production agricole avec 300 à 400 000 Ha de cultures au Brésil, canne à sucre principalement mais aussi oranges, et sans doute grandes cultures via Calyx Agro dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, soit probablement au total l'équivalent de la surface d'un département français ; enfin, si ses projets de riziculture en Côte d'Ivoire n'ont pas abouti, peut-être d'autres projets similaires verront le jour dans les prochaines années.

Le groupe SUCDEN

Créé en 1952 par Maurice Varsano, le groupe SUCDEN (Sucres et denrées) a bâti son négoce international de sucre en tant qu'intermédiaire entre des pays en développement producteurs de sucre de canne, et des pays gros consommateurs de l'OCDE ; en 1959 notamment, après la révolution cubaine et le départ des Américains, il a su offrir ses services à Fidel Castro pour vendre le sucre cubain, principal produit d'exportation de l'île, notamment au Japon et en Afrique du Nord.

Aujourd'hui, toujours présidé par son fils Serge depuis 1988, le groupe, après une période de diversification, reste relativement spécialisé dans le négoce du sucre au niveau mondial : en 2018, avec un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'Euros, il a commercialisé 8,5 millions de tonnes de sucre, 0,6 de fèves de cacao, et 0,2 de café, plus 110 000 tonnes d'éthanol. Son siège étant à Paris, il est présent dans le monde entier : Europe, Etats-Unis, Brésil, Mexique, Russie, Inde, Afrique...

Mais sur 4 600 salariés de SUCDEN, 3 600 sont employés en Russie, dans les activités agricoles et industrielles du groupe. Celui-ci a démarré des opérations de négoce en 1993 dans ce pays et, profitant de la nouvelle libéralisation du marché après la disparition de l'URSS en 1991, il est devenu l'un des principaux négociants en sucre du pays à la fin du XX^{ème} siècle, s'impliquant directement dans la production de betteraves, et dans des sucreries : son site internet fait état de 4 sucreries appartenant au groupe dans 3 régions (Penza, au Sud-Est de Moscou ; Lipetsk, au sud de Moscou ; et Krasnodar, près de la Mer noire) ; le groupe a ainsi une capacité de traitement de 4,75 millions de tonnes de betteraves, pour une production de 800 000 tonnes de sucre.

Dans les 3 premières régions de Russie citées, il est aussi impliqué directement dans la production de betteraves pour approvisionner ses sucreries et compléter les livraisons de producteurs locaux : le site internet du groupe annonce 244 000 Ha de terres en cultures en Russie, avec des betteraves, du tournesol, de l'orge, du blé ... ; la production de betteraves serait de 2,5 millions de tonnes, soit plus de la moitié des betteraves traitées dans ses usines ; et dans son Rapport de responsabilité sociale de 2018, Sucden annonce cultiver 235 000 Ha :

→ 60 000 Ha à Stoudenets dans le district de Kamensky (région de Penza) ;

→ 140 000 Ha dans les districts de Dobrinsky et Elets (région de Lipetsk) ;

→ 35 000 Ha dans le district de Beloglinski (région de Krasnodar).

Ces exploitations agricoles auraient 2500 salariés permanents, et 500 intérimaires.

Il est à noter que les surfaces agricoles exploitées en Russie ont plus que doublé depuis quelques années, puisqu'elles étaient de 95 000 Ha, d'après le site internet du groupe en 2013. Les surfaces actuelles représentent la surface agricole d'un département français.

Mais la présence du groupe en Russie n'est pas de tout repos : Une société russe liée semble-t-il à des oligarques l'a accusé de s'être indûment approprié des équipements industriels à Lipetsk, et a obtenu un jugement en Avril 2012 condamnant le groupe à payer 52 millions d'Euros ; mais après que Sucden ait menacé de quitter la Russie, la Cour suprême russe a cassé le jugement précédent en Décembre 2012. Entretemps, SUCDEN avait annoncé en Juillet avoir bouclé un partenariat avec un homme d'affaires russe, ancien Président de la Kalmoukie.

En février 2015, Mediapart dénonçait les liens de Sucden avec un maffieux kazakh.

Cinq groupes « africains » : Bolloré/SOCFIN, SIFCA, Castel/SOMDIAA, MIMRAN, Compagnie Fruitière

Ces groupes agro-industriels d'une taille respectable ont en commun d'être implantés essentiellement en Afrique de l'Ouest.

Le groupe Bolloré, auquel on a joint SOCFIN, société belgo-luxembourgeoise qui lui est liée, est de loin le plus gros des cinq, avec des activités très diversifiées qui n'ont pour la plupart rien à voir avec l'agriculture.

Le groupe SIFCA, de création plus récente que les autres, a la particularité d'être Ivoirien et non Français ; il a été décrit ici dans la mesure où une partie de son encadrement est français, et qu'il est très lié à Michelin.

Les trois autres groupes sont comme Bolloré/Socfin, des héritages de la période coloniale française : Ces entreprises ont été créées avant les indépendances, et valorisent des produits tropicaux : Caoutchouc de l'hévéa, huile de palme, canne à sucre, bananes et ananas.



Le groupe Bolloré, et SOCFIN

Le groupe Bolloré affiche pour 2019 un chiffre d'affaires de 24,8 milliards d'Euros, il affirme être présent dans 129 pays et employer 84 000 salariés. Né à Quimper il y a près de deux siècles avec la création des papeteries Bolloré, il s'est beaucoup diversifié et internationalisé dans ses activités depuis 1981 quand Vincent Bolloré en a pris la direction ; ces dernières années, sa présence dans les médias et la communication s'est beaucoup renforcée avec la prise de contrôle du groupe Vivendi, et il a plus que doublé son chiffre d'affaires qui n'était que de 10 milliards en 2012 ; c'est aujourd'hui le jeune Cyril Bolloré qui est le PDG du groupe, mais son père Vincent Bolloré reste pour l'instant encore président de la holding financière qui chapeaute le groupe, la Financière de l'Odet.

■ Son organigramme est composé d'un grand nombre de sociétés.

Aujourd'hui, sa première activité, pour 64% du chiffre d'affaires et 53% des effectifs de salariés, concerne la communication et les médias, à travers le groupe Vivendi qu'il contrôle depuis 2017 en détenant la majorité à l'assemblée générale, et 29% des droits de vote. Dans Vivendi sont regroupées différentes sociétés : Universal [musique enregistrée], Havas [publicité], Canal + [télévision payante], Gameloft [jeux vidéos sur mobiles], Editis [édition]... Cette année 2020, Vivendi entre au capital du groupe Lagardère, présent dans la radio en France et dans l'édition à l'international...

Le transport et la logistique qui constituaient la première activité du groupe il y a quelques années, sont maintenant passés à la deuxième place, avec 24% du chiffre d'affaires et 42% des effectifs : le groupe Bolloré gère 16 terminaux portuaires et 3 lignes de chemins de fer en Afrique, et des plateformes logistiques dans le monde entier.

Bolloré est aussi un très gros distributeur de fuel domestique, en France et en Europe : ceci représente 11% de son chiffre d'affaires et 1% des effectifs.

Le stockage d'électricité représente enfin 1% de son chiffre d'affaires et 3% des effectifs de salariés : il fabrique notamment des batteries au lithium.

■ Par ailleurs, le groupe Bolloré est, directement et indirectement, un très grand propriétaire terrien, et il nous intéresse donc ici :

Il possède officiellement 38,75% des parts de l'entreprise SOCFIN, très grosse société belge enregistrée au Luxembourg et installée à Fribourg en Suisse, qui gère 192 500 Ha de plantations d'hévéa et de palmiers à huile en Afrique de l'Ouest et en Asie. Au conseil d'administration

de SOCFIN dont le président est Hubert Fabri, siège également bien sûr Vincent Bolloré qui joue donc un rôle important dans cette société dont il faut préciser les contours.

Bolloré possède enfin trois fermes aux Etats-Unis totalisant 3 300 Ha, qui sont en partie en reconversion, avec la plantation de 1 650 Ha d'oliviers ; il possède aussi 240 Ha en Provence, dont 116 Ha de vignes produisant du vin en appellation « Côtes de Provence ».

SOCFIN :

■ En 1996, le groupe Bolloré prend le contrôle du groupe Rivaud, qui gère alors notamment à travers SOCFINAL [Société Financière Luxembourgeoise] 100 000 Ha de plantations d'hévéas, de palmiers à huile, de bananiers en Asie et en Afrique, un héritage de la période coloniale : Selon le journal Libération du 9 Août 1997, à la veille de la seconde guerre mondiale, le groupe Rivaud employait 230 000 salariés. Mais après la guerre, lors des indépendances, beaucoup de plantations sont nationalisées : Au Vietnam, au Cambodge, puis au Zaïre notamment. A l'inverse, le groupe Rivaud obtient en Indonésie une concession de 45 000 Ha en 1968.

■ Aujourd'hui, SOCFIN [précédemment nommé Socfinal], avec ses deux branches SOCFINAF pour l'Afrique et SOCFINASIA pour l'Asie, emploie 47 600 salariés, et a réalisé un chiffre d'affaires de 593 millions d'Euros en 2019. Ce sont une quinzaine de sociétés, 36 unités industrielles, et 192 500 Ha de plantations : 63 600 Ha d'hévéas et 128 900 Ha de palmiers à huile. Les surfaces de plantations et les productions d'huile de palme et de caoutchouc des différentes sociétés composant Socfin figurent dorénavant sur le site internet de la société.

■ En Afrique, la société est très fortement présente au Cameroun et en Côte d'Ivoire ; elle est aussi présente en République Démocratique du Congo, au Nigeria, au Ghana, au Liberia, en Sierra Leone, et à Sao Tomé.

Au Cameroun, elle a 3 sociétés :

→ la Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm) qui emploie 5 200 salariés et gère 34 700 Ha de plantations ;

→ la Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (Safacam) qui emploie 2 700 salariés et gère 9 600 Ha de plantations ;

→ et la Société des Palmeraies de la Ferme Suisse (SPFS) qui emploie 37 salariés.

En Côte d'Ivoire, elle a 2 sociétés :

→ la Société de Caoutchouc de Grand Béréby (SOGB) qui emploie 8 200 salariés et gère 23 900 Ha de plantations :

→ Sud Comoé Caoutchouc (SCC), qui emploie plus de 400 salariés pour collecter et traiter le caoutchouc produit par de nombreux planteurs sur un total de 30 000 Ha

En Asie, la société est très présente en Indonésie avec SocfinIndo qui emploie 10 500 salariés et gère 46 100 Ha de plantations ; et elle est maintenant présente aussi au Cambodge à travers plusieurs sociétés qui emploient près de 1 000 salariés et gèrent 7 200 Ha de plantations d'hévéas.

SOCFIN a en permanence de nouveaux projets de concessions et de plantations dans différents pays d'Afrique et d'Asie.

Mais les atteintes à l'environnement, en zones de forêts tropicales où opèrent les sociétés de la Socfin, comme les problèmes sociaux engendrés par la constitution et l'agrandissement des plantations, valent à la Socfin et à Bolloré qui lui est associé des attaques incessantes depuis plus de dix ans, de la part des populations impactées par celles-ci, de leurs syndicats, et de multiples ONG.

L'OCDE, organisation internationale qui regroupe une grande partie des pays industrialisés, a édicté des principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, pour qu'elles respectent, dans le cadre de la mondialisation de l'économie, un ensemble de principes et de normes largement reconnus, pour un comportement responsable. Et chaque gouvernement membre de l'OCDE a établi un « Point de Contact National » (PCN) chargé de vérifier que ces principes sont respectés par les entreprises.

Or les Points de Contact Nationaux français, belge et luxembourgeois ont été saisis depuis 2010 des problèmes sociaux récurrents liés à l'action de la Socapalm au Cameroun ; ils ont demandé qu'un plan d'action soit élaboré par la Socfin, et celle-ci a fini par publier en décembre 2016 un document de « politique de gestion responsable ».

Et c'est seulement en 2017 qu'elle a fait appel à une ONG environnementaliste anglaise, TFT, récemment transformée en Fondation suisse basée à Nyon (Earthworm Foundation), pour l'accompagner dans cette « gestion responsable » ; de fait, cette fondation apporte maintenant à la Socfin une assistance technique sur le terrain, dans 3 des sociétés du groupe : à la Socapalm au Cameroun, à la LAC au Libéria, et à Brabanta en République Démocratique du Congo.

Mais la situation reste très tendue dans une bonne partie des sociétés du groupe, et en mai 2019, lors de l'assemblée générale de la Socfin au Luxembourg, des membres de nombreuses ONG européennes intervenaient pour dénoncer ses pratiques sociales et environnementales. Et dans un récent communiqué de Mars 2020, le « point de Contact National » du gouvernement français constatait que le groupe Bolloré ne dialoguait pas avec lui au sujet de la Socfin, et lui recommandait de « veiller à son devoir de vigilance vis-à-vis du groupe Socfin et de la Socapalm ».

Des études et de nombreux articles et reportages ont été consacrés depuis longtemps aux mauvaises pratiques des filiales de la Socfin, et à la responsabilité de Bolloré ; celui-ci a intenté de multiples procès en France à des journalistes, organes de presse, France Inter et même France Télévisions qui enquêtaient sur l'une ou l'autre des sociétés du groupe : il les a presque tous perdu.

Le groupe SIFCA

Fondé en 1964 en Côte d'Ivoire par Pierre Emile Billon, le groupe est aujourd'hui un acteur agro-alimentaire majeur en Afrique de l'Ouest pour le caoutchouc, l'huile de palme, et le sucre ; à travers différentes filiales, il gère 122 000 Ha de plantations, principalement en Côte d'Ivoire, mais aussi au Ghana, au Nigeria et au Liberia : en tout 61 000 Ha d'hévéas, 47 000 Ha de palmiers à huile, et 14 000 Ha de canne à sucre. Il a développé des outils industriels pour ces 3 filières de production, emploie 33 000 salariés, et est le premier employeur de Côte d'Ivoire.

Les principales filiales du groupe pour les 3 filières de production sont les suivantes :

→ Pour l'huile de palme :

PALM-CI gère 40 000 Ha de palmiers à huile en Côte d'Ivoire.

Maryland Oil Palm gère 7 100 Ha au Libéria.

SANIA gère la raffinerie d'Abidjan (le groupe Wilmar, basé à Singapour, en possède 50,44%).

→ Pour le caoutchouc :

SAPH gère 24 400 Ha d'hévéas en Côte d'Ivoire.

GREL gère 15 700 Ha au Ghana.

RENL gère 14 000 Ha au Nigeria.

CRC gère 6 800 Ha au Liberia.

→ Pour le sucre :

SUCRIVOIRE gère 14 000 Ha de canne à sucre et une usine de production en Côte d'Ivoire.

Le groupe collecte par ailleurs 50 à 75% de ses produits agricoles auprès de très nombreux petits planteurs : PALM-CI, outre ses 40 000 Ha de palmiers à huiles, encadre et achète la production de 28 000 planteurs pour une surface de 145 000 Ha. SAPH, outre ses 24 400 Ha d'hévéas, encadre 29 000 planteurs ; sur un total de 231 000 Tonnes de production de caoutchouc en 2017, la SIFCA en achetait 161 000 T à des producteurs indépendants, soit plus des deux tiers.

Le groupe doit beaucoup à Yves Lambelin, ingénieur français naturalisé ivoirien qui en a été le président actif et clairvoyant et qui y a travaillé pendant plus de 30 ans, de 1978 à 2011. Il a su, avec Pierre Billon, quitter les productions sur lesquelles le groupe s'était initialement bâti et avait constitué un empire, dans le café et surtout dans le cacao : en Août 1999, la Caisse de stabilisation des cours de ces deux produits en Côte d'Ivoire disparaissait brutalement: la « Caistab » de l'Etat ivoirien, créée en 1960 par le Président Houphouët -Boigny, a été

démantelée, et la chute des cours a mis à mal le groupe pour plusieurs années ; mais il a pu vendre ses actifs dans le cacao et le café, et s'est recentré sur les oléagineux, le caoutchouc et le sucre de canne, activités qui avaient démarré dans le groupe SIFCA au cours des années 1990 par des rachats d'entreprises.

Il a aussi noué des alliances stratégiques avec Michelin dans le secteur du caoutchouc en 2002, puis avec Wilmar et Olam dans le secteur de l'huile de palme en 2008, ce qui a permis l'ouverture en 2010 de la nouvelle raffinerie d'huile de palme de SANIA à Abidjan, la plus grande d'Afrique ; plus récemment, en 2018, Wilmar a repris les parts d'OLAM dans la SIFCA. M. Lambelin a malheureusement été assassiné au printemps 2011, à l'époque des graves troubles politiques qui ont secoué la Côte d'Ivoire et qui ont porté Alassane Ouattara à la tête du pays.

Aujourd'hui, le Président du groupe SIFCA est Alassane Doumbia, ivoirien, fils adoptif d'Yves Lambelin ; le Directeur Général est Pierre Billon, ivoirien, fils homonyme du créateur de la SIFCA ; les 3 Directeurs de filières sont Bertrand Vignes, français, pour le caoutchouc (il avait été directeur du groupe pendant quelques années après la décès d'Yves Lambelin) ; Santosh Pillai, indien venant du groupe Wilmar, pour l'huile de palme ; et Michel Akpangni pour le sucre.

Selon un article du 20 Septembre 2016 de « Jeune Afrique », Alassane Doumbia possède avec son frère environ 23% des actions du groupe, 4 personnes de la famille Billon se partagent 44% des actions, et le groupe Wilmar en possède 27%.

Le groupe Wilmar, majoritaire dans les actifs de la raffinerie de la SANIA, et qui par ailleurs traite dans cette raffinerie toute la production des palmiers à huile de PALM-CI, est de fait intimement lié à la SIFCA pour la filière de l'huile de palme.

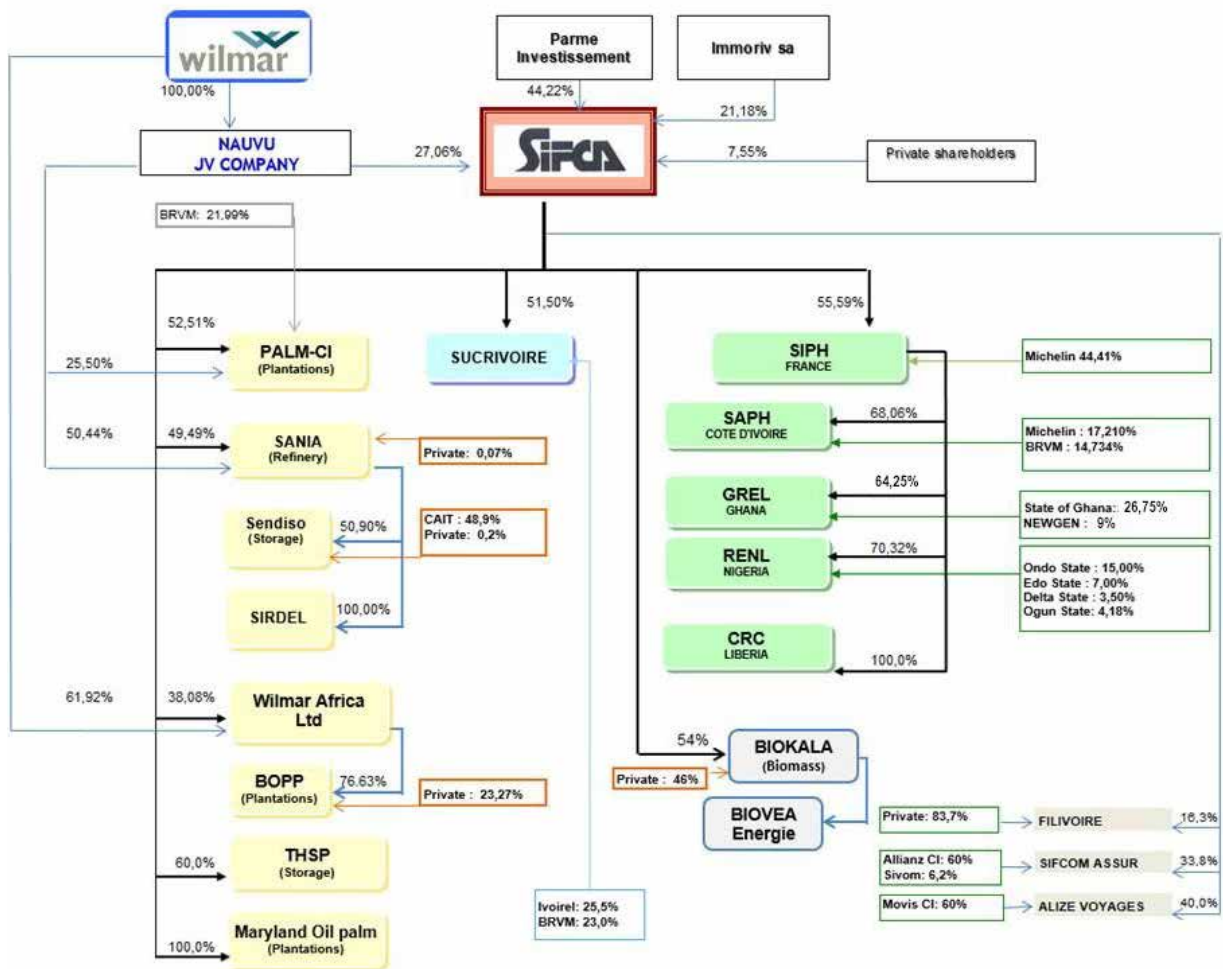
Wilmar est un très gros groupe agro-alimentaire asiatique basé à Singapour, qui déclare posséder 233 000 Ha de palmiers à huile, surtout en Indonésie (65%) et en Malaisie (26%), mais aussi maintenant en Afrique (9%) où il se développe très vite avec des plantations en Ouganda, au Ghana, et en Côte d'Ivoire avec la SIFCA.

Par ailleurs, Michelin est aussi très lié à la SIFCA : Il détenait ces dernières années une participation de 20% puis de 34% dans la filiale SIPH de la SIFCA ; cette filiale, la Société Internationale de Plantation d'Hévéas (SIPH) basée en France, coiffe les 4 filiales qui gèrent les 60 000 Ha de plantations d'hévéas du groupe. Fin 2019, Michelin a porté sa participation à 44% dans la SIPH, et cette société a été retirée de la bourse de Paris, d'un commun accord entre la SIFCA et Michelin, qui n'ont donc plus d'obligation de transparence pour leurs futures opérations et leur permettent de renforcer la confidentialité sur celles-ci.

Pour le sucre enfin, SIFCA est très lié depuis 20 ans à Terra (ex Harel frères), entreprise sucrière de l'île Maurice.

L'organigramme du groupe SIFCA apparaissait comme suit en 2018 :

SIFCA Group - Shareholding chart 31 August 2020



Le groupe CASTEL/SOMDIAA

La SOMDIAA, créée en 1947 et toujours dirigé par Alexandre Vilgrain qui a succédé à son père en 1995, se présente sur son site internet comme un acteur majeur de l'industrie agro-alimentaire en Afrique ; elle produit et commercialise du sucre et de la farine, mais aussi des œufs et de l'alimentation animale.

La société réalise 457 millions d'Euros de chiffre d'affaires, emploie 12 000 salariés, dispose de 8 moulins, de 5 sucreries, de 2 unités de production d'aliments pour animaux, d'un élevage avicole et d'un couvoir.

Le siège de la SOMDIAA est à Paris, et à travers ses filiales elle est présente au Gabon, au Congo, en République Centrafricaine, au Cameroun, au Tchad, au Togo, en Côte d'Ivoire, et à La Réunion.

Pour le sucre (2/ 3 du chiffre d'affaires) :

La société dispose de 73 600 Ha, dont 50 000 Ha en canne à sucre, et produit 350 000 T de sucre par an à travers ses 6 filiales :

- La C.S.T. au Tchad : 11 000 Ha, dont 3 500 Ha de canne à sucre.
- La SOSUCAM au Cameroun : 18 700 Ha de canne à sucre.
- La SARIS au Congo : 19 800 Ha, dont 12 000 Ha de canne à sucre.
- La SUCAF Côte d'Ivoire : 14 600 Ha de canne à sucre.
- La SUCAF Gabon : 4 400 Ha de canne à sucre.
- La SUCAF Centrafrique : 5 100 Ha, dont 1 800 Ha de canne à sucre.

Pour la farine, la société dispose de 5 filiales dont les 4 premières produisent près de 300 000 T annuellement :

la SGMC au Cameroun, la SMAG au Gabon, la SGMT au Togo, et la COGEDAL à La Réunion. La 5^{ème} filiale, la SGMP au Congo, vient d'inaugurer en février 2020 sa nouvelle usine qui produira de la farine, qui traitera du maïs, et qui produira aussi des aliments pour animaux ; elle doit enfin disposer d'un couvoir pour produire des poussins d'un jour.

Pour l'alimentation animale, la société dispose d'une filiale :

la SCEP au Cameroun qui produit près de 60 000 T par an; elle a en projet de nouvelles filiales en Côte d'Ivoire (la CFI) et au Cameroun (la CFC).

Pour la production avicole,

la SMAG au Gabon, outre sa minoterie, gère un poulailler de poules pondeuses qui produit 44 millions d'œufs par an, et un couvoir qui produit environ 275 000 poussins par an.

2 nouvelles filiales de la SOMDIAA sont en projet avancé : la CFC au Cameroun construit une maïserie comprenant une unité d'aliments pour animaux et un couvoir près de Yaoundé ; et la CFI en Côte d'Ivoire vise aussi la construction d'une maïserie avec une unité d'aliments pour animaux à Ferkessedougou.

2 autres filiales sont aussi en projet : une maïserie en Ethiopie (SOMDIAA Ethiopia), et une au Bénin.

Dans la commercialisation du sucre, la SOMDIAA est, comme la Compagnie Sucrière du Sénégal (CSS du groupe Mimran), périodiquement confrontée à la concurrence du sucre d'importation dont les contingents sont régulés par les états ; il y a donc fréquemment des négociations ardues entre la Somdiaa ou ses filiales, et les états où sont implantées les sucreries. Au Tchad en particulier, les importations frauduleuses de sucre ont mis plusieurs fois la CST en grave difficulté ; après la fermeture de la sucrerie de N'djamena en 2012, l'usine de Banda se maintient encore, semble-t-il.

C'est au Cameroun que la société est la plus présente, avec 4 filiales.

La SOSUCAM notamment, gère 10 000 Ha de canne à sucre dans la Haute Sanaga, dans le centre du pays ; en 2006, le gouvernement a signé un contrat lui accordant 12 000 Ha supplémentaires, mais cette extension s'est faite aux dépens des communautés rurales locales ; selon un article du 11 Octobre 2010 publié par Peuples Solidaires, qui s'appuie sur l'expérience locale du CODEN (le Comité de développement de la région de Ndo), une ONG camerounaise, les meilleures terres ne sont plus accessibles pour les cultures vivrières ; et la poursuite de l'élevage traditionnel local, comme le développement des cultures paysannes du cacao et du café, ont été compromis. Aujourd'hui, l'entreprise annonce cultiver 18 700 Ha de canne à sucre situés sur deux sites, M'Bandjock et N'Koteng, avec une usine sur chacun des sites.

Alexandre Vilgrain, directeur de la SOMDIAA, est par ailleurs président du Conseil français des investisseurs en Afrique. Il a participé en France aux travaux du Centre d'Analyse Stratégique sur l'accaparement des terres, qui ont abouti à son rapport de Juin 2010 : « Les cessions d'actifs agricoles par les investisseurs étrangers dans les pays en développement ».

Depuis 2012, la SOMDIAA annonce avoir entamé une démarche de responsabilité sociétale pour ses entreprises, et elle a publié un « Rapport Développement Durable » concernant l'année 2017.

En 2011, SOMDIAA s'est alliée au **Groupe Castel**, premier négociant en vins en France et 3^{ème} au niveau mondial, mais aussi premier producteur de bière et de boissons gazeuses en Afrique de l'Ouest. Ce rapprochement a apporté à la Somdia les sucreries du groupe Castel en Côte d'Ivoire, au Gabon et en Centrafrique, constituant un ensemble sucrier très important en Afrique de l'Ouest ; il a aussi conforté les approvisionnements en sucre de Castel, gros consommateur pour ses productions de sodas en Afrique. Ce groupe espère aussi bénéficier des capacités de production et de mouture de la SOMDIAA pour lui fournir du gritz de maïs, une farine utilisée dans la brasserie pour améliorer la fermentation, et contribuer au moelleux de la bière. Ainsi, auprès des pouvoirs publics africains, il peut tirer argument d'un renforcement de ses capacités d'approvisionnement en matières premières agricoles locales, et d'être donc moins dépendant des importations, ce qui est très apprécié par les dirigeants.

Puis l'alliance s'est renforcée au bénéfice du groupe Castel qui dispose aujourd'hui, selon « Le Monde diplomatique » d'octobre 2018, de 87,4% des actions de SOMDIAA. C'est un groupe de 37 600 salariés et de 6 milliards d'Euros de chiffre d'affaires, donc plus de dix fois la taille de SOMDIAA, et qui est présent dans une cinquantaine de pays.

Toujours selon Le Monde Diplomatique, Castel a passé en 2012 une alliance stratégique avec le groupe belge AB InBev, par des participations croisées au capital de leurs activités africaines, et ils contrôlèrent ainsi à eux deux 60% du marché africain de la bière. A 94 ans, Pierre Castel dirigeait encore le groupe fin 2020, selon la presse.

En Angola où il produit de la bière également, Castel a obtenu une concession de 5 000 Ha du gouvernement pour y cultiver du maïs ; après de premiers essais sur 100 Ha en 2018, il a cultivé 800 Ha en 2019, et 1 900 Ha auraient déjà été défrichés. La concession, à Capanda, au bord du fleuve Kwanza, dans la province de Malanje, est en voie d'équipement en irrigation par aspersion ; il est prévu aussi d'installer des silos de stockage, et à terme de construire une maïserie qui pourra fournir du gritz aux brasseries de Castel.

Le Groupe MIMRAN

Jacques Mimran, initialement français d'Algérie, est à la fin de la guerre de 39-45 patron de minoteries au Maroc, mais il rêve de développer son activité en Afrique sub-saharienne. Il fait donc construire des moulins à Dakar à partir de 1946, et son activité industrielle débouche sur la création des Grands Moulins de Dakar (GMD) 10 ans plus tard. En 1963, il a étendu son activité en Côte d'Ivoire en créant les Grands Moulins d'Abidjan (GMA).

Puis le groupe s'est diversifié, avec notamment le grand projet d'une exploitation de canne à sucre sur près de 10 000 Ha à Richard-Toll, dans la vallée du fleuve Sénégal en bordure du désert de Mauritanie, et avec la création de la **Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS)** en 1970.

A la mort de Jacques Mimran, en 1975, le Président Léopold Sédar Senghor dira de lui qu'il fut le vrai fondateur de l'industrie sénégalaise, selon le site du groupe.

Le fils du fondateur, Jean-Claude, a pris la suite de son père en démarrant à la CSS à Richard-Toll en 1972. Agé aujourd'hui mais toujours actif, il a émigré à Gstaad en Suisse, et a la triple nationalité suisse, sénégalaise, et israélienne ; le groupe n'est donc plus français.

Les Grands moulins de Dakar et d'Abidjan ont été vendus par le groupe en 2018 à l'américain Seaboard Corporation, de même que ses sociétés de services (négoce international, transport maritime et approvisionnements divers) basées à Monaco. Cet important groupe américain, coté en bourse aux Etats-unis, est déjà présent en Afrique anglophone, et étend donc son activité en Afrique.

La CSS, actuellement la principale entreprise du groupe Mimran, exploite selon son site internet 11 200 Ha irrigués, plantés de canne à sucre, sur un total de 15 000 Ha de Surface Agricole Utile ; elle récolte 1,5 million de tonnes de canne à sucre, produit 140 000 Tonnes de sucre et 13 millions de litres d'alcool par an ; elle est en situation de monopole pour la production de sucre au Sénégal et reste le premier employeur privé du pays avec 8 000 salariés lors des campagnes sucrières. Elle a nettement augmenté sa production annuelle de sucre puisque celle-ci n'était que de 100 000 Tonnes en 2013 ; la surface en cultures a augmenté cette année-là grâce à une concession accordée par le Président Wade : elle n'était que de 10 000 Ha en 2013 ; selon un article du Huffington Post du 30 Juin 2012, les terres nouvellement concédées étaient déjà occupées par 10 villages de tradition Peule,

qui étaient là depuis toujours, alors que la société, elle, affirmait que son développement se faisait sur des surfaces arides et dénuées de toute habitation.

En marge de l'activité de la CSS, dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise, la Fondation Mimran aurait financé la plantation de 45 000 jeunes anacardières et manguiers au bénéfice de 410 salariés ou retraités de l'entreprise entre 2015 et 2018, en liens avec l'association Irrigasc.

Mais selon un article de Jeune Afrique d'octobre 2019, la CSS pourrait également être vendue un jour ou l'autre : l'entreprise est souvent en conflit avec l'Etat sénégalais ces dernières années au sujet des droits d'importation de sucre que celui-ci régule, et dont dépend la rentabilité de l'entreprise ; par ailleurs les fils de Jean-Claude Mimran ne seraient pas aussi passionnés par l'Afrique que leur père.

Selon l'article de Jeune Afrique mis à jour en octobre 2019, le groupe Mimran s'est lancé ces dernières années dans l'achat d'actifs miniers : Il a pris une participation de 13% dans Teranga Gold Corporation, entreprise canadienne qui va lancer l'exploitation de la mine d'or de Sabodala au Sénégal ; et il a acquis 20% du projet Baobab Mining, pour des mines de phosphate au Sénégal. Par ailleurs, il possède des hôtels à Gstaad et à New York, et 2 entreprises aux USA.

La Compagnie Fruitière :

Créée en 1939 à Marseille pour importer les bananes et fruits tropicaux en provenance d'Afrique, la société s'est associée en 1992 au géant américain Dole, leader mondial des fruits et légumes, qui a détenu alors 40% de ses actions.

Pendant de nombreuses années, à partir de 1993, une « guerre de la banane » a opposé l'Union Européenne aux Etats-Unis : ceux-ci voulaient, en accord avec les pays d'Amérique Latine où leurs grandes entreprises Chiquita, Del Monte et Dole étaient implantées pour produire de la banane, exporter celle-ci librement vers l'Europe, en application des principes de l'Organisation mondiale du commerce ; alors que l'Union européenne importait ses bananes principalement d'Afrique et des Caraïbes, où

elles coûtaient plus cher à produire, et maintenait des droits de douane importants sur la « banane dollar », pour soutenir la production dans les pays « ACP » (Afrique, caraïbes, Pacifique).

C'est donc en alliance avec un gros concurrent commercial potentiel que la Compagnie Fruitière a traversé cette période de fortes tensions.

Puis, en 2014-2015, ces sont de nouveaux partenaires financiers français qui ont remplacé Dole au capital de l'entreprise. Et en 2018, la Compagnie Fruitière a réalisé une première implantation en 2018 en Amérique Latine, autre continent producteur de bananes où Dole est implanté.

En 2019, la Compagnie Fruitière a fait un chiffre d'affaires de 746 millions d'Euros, elle employait 20 700 salariés dont près de 20 000 en Afrique, et gérait 13 800 Ha de terres. Elle a distribué 980 000 tonnes de fruits et légumes, dont 560 000 produites sur ses propres plantations (dont 520 000 tonnes de bananes), le reste étant acheté à une centaine de producteurs et de courtiers.

Elle affiche toujours une volonté d'intégration verticale, avec non seulement la production des fruits, mais aussi leur transport (elle a 9 bateaux spécialisés) et les installations de mûrisserie et de distribution. Elle dit aussi vouloir augmenter, dans les volumes de fruits distribués, la part du « commerce équitable », et des fruits « biologiques » dont les tonnages déjà commercialisés augmentent : 17 200 tonnes de bananes « bio » en 2018, et 29 299 en 2019.

Elle met beaucoup en avant sa responsabilité sociale d'entreprise, et ses collaborations avec WWF France et le CIRAD, concernant ses pratiques agricoles en Afrique, après avoir été beaucoup mise en cause pour de mauvaises pratiques sociales précédemment.

A travers ses filiales, elle est présente dans 4 pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest, et plus récemment en Equateur depuis 2018 :

- En Côte d'Ivoire, la SCB (Société de Cultures Bananières) emploie 6 900 salariés, et produit 215 000 tonnes de bananes et 21 000 tonnes d'ananas sur 6 100 Ha;
- au Cameroun, la PHP (Plantations du Haut Penja) emploie 7 900 salariés et produit 172 000 tonnes de bananes sur 5 100 Ha ;
- au Ghana, le GEL (Golden Exotic Limited) emploie 2 900 salariés et produit 78 000 tonnes de bananes 18 000 tonnes de bananes « bio » sur 2 000 Ha ;
- Au Sénégal, GDS (les Grands Domaines du Sénégal) emploie 2 300 salariés, produit 10 800 tonnes de tomates-cerises, 3 900 tonnes de maïs doux et 255 tonnes de mangues sur 300 Ha (dont 80 Ha de serres) ;
- en Equateur, elle a acquis la plantation Valentina dans la région de Guayaquil, d'une superficie de 550 Ha, dont 150 Ha de bananeraies en agriculture biologique.

Quelques autres entreprises en Afrique

On a regroupé ici quelques entreprises aux profils très différents :

Les premières, au Sénégal, sont de création relativement récente, et misent avec leur association Vallagri sur une reconnaissance par les pouvoirs publics d'une agriculture industrielle moderne et efficace.

La suivante, Canavese, mise comme les deux coopératives françaises dont on a déjà parlé précédemment, sur la production en Afrique de légumes de contre-saison pour le marché européen.

DRT était présente à Madagascar pour collecter la résine de pin, matière première de son activité industrielle ; nous ne savons pas si elle poursuit elle-même cette collecte sur place aujourd'hui.

Enfin, nous rappelons pour mémoire l'échec de plusieurs entreprises qui ont tenté de s'implanter en Afrique dans les années 2010 pour produire des biocarburants alternatifs : le jatropha et le ricin.



Au Sénégal, 2 autres entreprises, et une association

1.

La Société de Cultures Légumières (SCL) :

Elle a été créée en 2006 par Mickaël Laurent, qui avait été précédemment directeur des Grands Domaines du Sénégal (Compagnie Fruitière) au Sénégal pendant 12 ans.

Elle est implantée à Diama et dans d'autres localités du delta du fleuve Sénégal ; aujourd'hui, elle cultive un grand nombre de légumes sur 1 140 Ha, obtenus en concessions, et en location à la conserverie de tomates Socas, et répartis dans plusieurs fermes autour de Saint louis du Sénégal ; elle produit du légume frais, avec beaucoup de terres équipées pour l'irrigation : maïs doux surtout, maïs aussi piment, courge « butternut », courgette, patate douce, haricot vert, pour l'exportation. Elle produit aussi des carottes, oignons, et arachides pour le marché local.

Selon son site internet, la SCL emploie plus de 3 000 salariés dont 570 permanents : c'est donc un gros employeur local. Elle a probablement un chiffre d'affaires de l'ordre de 30 millions d'Euros.

La SCL est constituée en « joint venture » depuis sa création avec une entreprise anglaise, Barfoots of Botley Limited, qui distribue en Grande Bretagne environ 90% des légumes produits par la SCL, et qui a un chiffre d'affaires 6 fois plus gros qu'elle.

2.

La compagnie Agricole de Saint louis (CASL) :

Créée plus récemment, en 2013, cette société qui opère aussi dans le delta du fleuve Sénégal est spécialisée dans la culture du riz, et a investi beaucoup pour l'acquisition et l'irrigation des terres qui lui ont été concédées, ainsi que pour construire les grosses infrastructures mises en place ; pour ses investissements, elle a reçu de la Banque Européenne d'Investissement et de la Banque Africaine de Développement un prêt de 31 millions d'Euros, justifié par

la volonté du gouvernement sénégalais de développer la production de riz alors que le pays en importe toujours beaucoup malgré l'augmentation de la production sénégalaise.

Sur son site internet, la société affiche 3 200 Ha de cultures, plus de 300 salariés, et plus de 40 000 tonnes de riz usinées annuellement.

Dans une vidéo postée sur internet en janvier 2019, le directeur de la CASL Bertrand Nicolas présente un bilan de 5 ans d'activités de la société : 180 Km de canaux d'irrigation ont été creusés, 2 700 Ha de casiers rizicoles ont été aménagés ; l'entreprise a récolté 20 000 tonnes de paddy en 2018 ; elle en a acheté 12 000 tonnes à des producteurs de la zone qui étaient en contrat avec elle sur 3 000 Ha. Des silos de stockage d'une capacité de 20 000 tonnes seront prochainement en place, et une unité de décorticage du riz est maintenant fonctionnelle. 13 000 tonnes de riz ont déjà été vendues sous la marque de l'entreprise, Royal Sénégal.

Mais ensuite, l'entreprise a diffusé diverses vidéos peu informatives sur son activité, et l'on peine à avoir des informations claires sur sa marche réelle, et son actionariat reste opaque : un article de la revue belge « Défi Sud » d'octobre 2017 citait comme actionnaire majoritaire l'entreprise Arthur Straight Investissements présidée par Laurent Nicolas, mais celle-ci a été radiée du Registre de Commerce de Paris le 9 Octobre 2019.

3.

L'association Vallagri :

Vallagri, au Sénégal, est une association qui regroupe 9 sociétés agro-industrielles, surtout situées dans la vallée du fleuve Sénégal.

Parmi celles-ci, il y a bien sûr la Compagnie Sucrière Sénégalaise (du groupe Mimran), les Grands domaines du Sénégal (de la Compagnie Fruitière), la Compagnie agricole de Saint Louis, et la Société de Cultures Légumières dont le directeur préside Vallagri.

Il y a aussi d'autres entreprises d'origine française : les Salins du Sine Saloum (groupe Salins du Midi), la Laiterie du Berger (proche du groupe Danone), la SOCAS (conserves de tomates).

Il y a enfin Safina-Filfil, une entreprise libanaise productrice et exportatrice de mangues et de haricots verts vers l'Europe, qui gère 400 Ha de plantations ; et West African Farms (WAF), société anglaise qui produit et exporte des légumes : oignons, céleris, salades, radis...

Or l'Etat a beaucoup investi pour la construction des deux barrages de Diama et de Manantali et de différents aménagements pour favoriser l'agriculture irriguée dans la vallée du fleuve, et l'accès au foncier dans cette zone est plus que jamais un enjeu économique important. De nombreux conflits fonciers, notamment entre agriculture familiale et agro-industrie, doivent être arbitrés par l'Etat, et Vallagri plaide sa cause en haut lieu pour convaincre les autorités qu'il faut encourager cette dernière en facilitant son accès au foncier.

Au Maroc et en Côte d'Ivoire, Canavese (fruits)

En 1976, la famille Canavese décide de créer son entreprise de négoce des fruits et légumes à Aubagne, dans le Bouches du Rhône, et en 2018 elle est un des groupes leaders français dans le secteur des fruits et légumes frais, employant 250 salariés, sa production venant non seulement de France, mais aussi de Côte d'Ivoire et du Maroc.

Sur son site internet, Canavese fait état de plantations en Côte d'Ivoire de 1 600 Ha de bananes et de 400 Ha d'ananas qui emploient 2 400 salariés ; et au Maroc, il affiche 650 hectares de vergers d'agrumes, oranges et clémentines, dans les régions de Souss et de Berkane, avec 150 à 250 salariés.

Oui mais voilà, Canavese a connu des difficultés financières ces dernières années, et la crise du Covid a accentué ses difficultés commerciales en France ; du coup, il a revendu en 2020 la Compagnie Agricole Belhaj Canavese (CABC), propriétaire des vergers marocains, à la famille Belhaj avec laquelle il avait créé cette joint-venture fin 2015 ; et le fonds de commerce d'importation de fruits de Côte d'Ivoire aurait été revendu à Christian Metadier en octobre 2019.



© Eryxson Fonseca / Unsplash

A Madagascar, DRT

Cette entreprise DRT (Dérivés de Résidus Terpéniques) implantée à Dax dans le Sud-Ouest a été créée en 1932 pour valoriser initialement la résine de pin et l'essence de térébenthine, et s'est progressivement internationalisée.

Elle a beaucoup grossi ces dernières années et emploie aujourd'hui 1500 personnes, et gère 9 sites de production en France, mais aussi aux Etats-Unis, en Inde et en Chine, et plus de 80% de son chiffre d'affaires de quelque 500 millions d'Euros se fait à l'international. Comme son nom l'indique, elle reste spécialisée dans la production de résines et de terpènes à partir du pin, mais aussi à partir de différentes plantes, pour les besoins de différentes industries : parfumerie, détergents, adhésifs, peintures et vernis, caoutchoucs, bitumes,

En 2007, elle avait obtenu de la Société d'Etat Fanalamanga à Madagascar un droit d'usage de 10 ans sur 10 000 Ha de forêt de pins pour le gemmage, c'est-à-dire la récolte de la résine à partir de blessures artificielles du tronc. Cette forêt de pins dont la surface totale atteint 75 000 Ha a été implantée dans les années 1970 grâce à des crédits de la Banque Mondiale, pour lutter contre la déforestation qui touchait la forêt naturelle d'eucalyptus attaquée par les populations locales pour produire du charbon de bois.

La Société Malgache de Collecte et de Transformation de la Résine (SMCTR), filiale de DRT basée à Antananarivo, employait 500 personnes qui collectaient la résine et entretenaient la forêt, selon le journal Sud-Ouest du 23 Mai 2011. Mais en 2011-2012 sont apparues de graves difficultés de relations avec la Société d'Etat Fanalamanga, en charge de la gestion de cette forêt, et qui aurait bloqué l'exploitation organisée par la SMCTR, détournant de l'argent, et entraînant le chômage technique d'une grande partie de ses salariés malgaches.

Aujourd'hui, l'entreprise ne fait plus mention de cette filiale malgache SMCTR : existe-t-elle encore ? La société Fanalamanga, quant à elle, gère difficilement la relation avec des chinois qui contrôlent sur place tout ou partie de la collecte et du marché de la résine de pin, selon la presse locale.

Par ailleurs, l'entreprise DRT a été achetée fin 2017 par la société d'investissement Ardian pour 1 milliard d'Euros, qui l'a revendue à l'entreprise suisse Firmenich (parfums et arômes) en 2020 pour 1,7 milliards selon le journal « Les Echos ».

Des PME de production de biocarburants : échecs

Lors de notre précédente étude réalisée en 2013-2014, nous avons regroupé ici 4 récentes entreprises qui avaient tenté dans les années 2007-2010 de s'implanter dans différents pays d'Afrique pour produire de nouveaux agro-carburants (jatropha, ricin), mais qui avaient connu de sérieuses difficultés : elles ont quasiment disparu aujourd'hui.

Pour ces entreprises, le contexte semblait alors porteur en 2008-2010 : L'Union européenne incitait ses industriels à produire des biocarburants, la production européenne de colza et de tournesol suivait avec difficulté, encourageant les industriels à se tourner vers l'importation de matières premières pour produire leur biodiesel ; par ailleurs, plusieurs gouvernements africains, dans ce contexte, affichaient à leur tour un intérêt pour la production de biocarburants et se disaient prêts à soutenir des projets d'entreprises étrangères, leur concédant généreusement des concessions foncières.

Les 3 premières de ces entreprises (Agro Energie Développement, New Ecological Oil, et J-Oil) ont tenté de lancer une production de jatropha, une plante rustique de la famille des euphorbes : Sa graine donne une huile dont on pourrait produire du biodiesel. Leurs premières tentatives d'implantation ont été faites à Madagascar sans beaucoup de succès semble-t-il du fait du contexte hostile aux implantations étrangères et de l'instabilité politique et administrative suite à l'affaire Daeewoo et au départ du Président Ravalomanana, puis dans quelques autres pays d'Afrique de l'Ouest, là aussi sans succès, et elles ont disparu.

La quatrième PME, Acazis, rêvait de valoriser le ricin en Ethiopie, et de bénéficier d'une très importante concession de terres ; mais après des travaux de déforestation et de défrichage, la culture de ricin n'a pas été développée, la société a été déclarée insolvable en 2015, et l'usine construite sur place a été ravagée au cours de conflits entre ethnies Oromo et Somali en 2017.

En fait, la production intensive d'huile de palme n'a guère laissé de place en Afrique à des productions alternatives peu ou mal maîtrisées d'huile de ricin ou de jatropha. On trouvera en annexe quelques données sur les biocarburants dans le contexte actuel.

Les fonds d'investissement, surtout en Amérique Latine et en Europe de l'Est

Dans les Années 2 000, on a vu apparaître une nouvelle catégorie d'investisseurs dans les grands projets fonciers agricoles : Ce sont les Fonds d'investissements dédiés aux actifs fonciers agricoles et à la production agricole.

Les trois premiers en France ont été créés en 2005 (Otrada et Pergam Finances) et en 2007 (AgroGénération) ; mais ensuite ils apparaissent surtout à partir des années 2008 et 2009, avec l'augmentation des prix des céréales sur les marchés mondiaux, puis la crise économique déclenchée par les « subprimes » américaines, et traduisent la volonté du secteur financier de s'investir dans l'agriculture.

Des trois premiers qui ont investi financièrement en Europe de l'Est et en Amérique Latine, seul le premier, Otrada, a pris directement à son compte, sur place, la gestion des terres louées ou achetées.

Les nouveaux fonds, créés notamment par le secteur bancaire très éloigné de l'agriculture, ne s'impliquent pas dans la gestion directe des terres acquises : Ils en confient la gestion à des sociétés locales, filiales ou alliées, ou simplement achètent des parts de sociétés qui, elles, sont impliquées dans la gestion de plantations ou de grandes exploitations agricoles.

Alors qu'il était relativement aisé d'obtenir des informations sur les grandes transactions financières concernant les terres dans les années 2010, il est aujourd'hui beaucoup plus difficile de le faire : le secret des affaires couvre la très grande majorité de ces transactions, d'autant plus que la question de la propriété et l'usage des terres reste plus que jamais un sujet politiquement très sensible dans tous les pays du monde.



OTRADA en Russie

En 2005, un jeune entrepreneur français, Patrick Hoffmann, qui travaillait à la banque d'investissements Lazard frères à Paris, reprend un ancien kolkhose soviétique à Bolshaya Otrada, dans le district de Dobrinka (région de Lipetsk) en Russie, et y modernise une grande porcherie de 1000 truies ; sa société démarre grâce notamment à l'appui de SUCDEN, déjà présent dans la région avec sa sucrerie, et à une mise de fonds de 6 millions d'Euros dont 25% de fonds propres et de 75% de prêt de banques russes d'après la revue Agroinvestor citée par le site internet Russia Beyond.

Après ses premières ventes de porcs en 2007, il investit à nouveau en 2011 dans deux nouvelles porcheries à Dobrinka pour 2 300 truies et leur suite.

En 2014, il obtient des autorités russes le statut de « multiplicateur » pour pouvoir vendre des jeunes truies de remplacement aux éleveurs, et il investit à nouveau : dans des silos d'alimentation animale, dans un abattoir, dans une ancienne porcherie de 700 truies qu'il fait rénover, et dans une nouvelle de 2 300 truies ; il achète 6 000 Ha de grandes cultures pour pouvoir fabriquer ses aliments pour porcs.

En 2015, il obtient des autorités russes le statut de sélectionneur porcin, et il ouvre par ailleurs 3 charcuteries en ville, à Lipetsk, pour vendre une partie de sa viande de porc. Il fait construire 10 silos à céréales pour stocker ses récoltes et pouvoir fabriquer ses aliments pour porcs. Il achète des camions pour livrer ses jeunes truies à des clients éleveurs.

En 2016, il ouvre 3 charcuteries supplémentaires à Lipetsk, et achète 7 sociétés qu'il intègre à son groupe Otrada.

En 2018, il achète 10 000 Ha supplémentaires de terres de grandes cultures dans la région.

En 2020, Otrada devient partenaire exclusif de Genus-PIC, la grande firme de sélection bovine et porcine américaine, leader mondial du domaine, pour la Russie, la Géorgie, le Kazakhstan et l'Arménie.

Aujourd'hui, le groupe exploite 19 000 Ha de grandes cultures (blé, orge, tournesol, féverolles...), soit plus que ses besoins pour fabriquer ses aliments porcins. Il peut stocker 45 000 tonnes de céréales, et fabrique 60 000 tonnes d'aliments annuellement. Il élève 6 000 tries dans 4 fermes (dont 4 500 en sélection-multiplication), produit 200 000 porcelets, et vend 60 000 animaux d'élevage (des cochettes de remplacement) par an : c'est un des plus gros multiplicateurs porcins privés de Russie.

Les 140 000 porcs charcutiers engraisés sont abattus sur place, et produisent 12 000 tonnes de viande par an. Enfin, il dispose de 14 charcuteries dans la région. Il emploie 650 salariés, pour un chiffre d'affaires de 33 MEuros.

Les actions du groupe se partagent entre son créateur Patrick Hoffmann, le groupe SUCDEN, et 4 investisseurs privés, dont Hamzat Hasbulatov qui est directeur de Mac Donald's Russie, et Emmanuel Quidet, le Président de la Chambre de Commerce et d'industrie France-Russie à Moscou. C'est Sami Demal, de SUCDEN, qui est président du conseil de surveillance de la société.

Le groupe est enregistré à Chypre.

Et parmi ses dirigeants figure un éleveur porcin danois très compétent, Kim Christensen, à la tête des élevages porcins après avoir été éleveur dans son pays.

Cette impressionnante réussite technique et économique, de monter en 15 ans une très grosse entreprise de production porcine totalement intégrée verticalement, avec une spécialité bien particulière en sélection-multiplication, serait assez inimaginable en France ; elle a été réalisée dans la Russie post-soviétique de Poutine dans une période où tout était à reprendre après l'éclatement de l'URSS et la déconfiture de son agriculture collectivisée, et où le gouvernement a fortement encouragé la relance agricole.

Pergam Finances/ Campos Orientales

Fondé en 2001 par Olivier Combastet, Pergam Finances est un fond d'investissements français qui s'adresse à des groupes familiaux, aux entrepreneurs et aux institutions, et qui vise de fortes valeurs ajoutées. Les produits proposés aux investisseurs sont actuellement des actifs dans le ciment en Europe, et dans l'immobilier aux USA et au Luxembourg, dans des wagons et containers de transport...

Pergam Finances a investi dans des actifs agricoles depuis 2005 à travers une filiale spécialisée, **Campos Orientales**, basée en Argentine et opérant dans le cône sud de l'Amérique du sud. Cette filiale s'est donnée pour

objectif de « détecter des terres agricoles marginales, ou qui produisent à faible coût, et qui présentent un fort potentiel de plus-value ».

En 2012-2013, Campos Orientales annonçait avoir acquis en propriété 45 000 Ha : 4 exploitations en Uruguay, 2 en Argentine et 1 au Paraguay. Elle employait plus de 120 personnes, et produisait de la viande bovine et ovine, du lait, des oléagineux (soja, tournesol) et des céréales (blé, orge, maïs, sorgho, riz). Elle produisait 8 millions de litres de lait, 3 300 tonnes de viande de bœuf, 27 000 tonnes de soja, 25 000 tonnes de maïs, 9 000 tonnes de riz, 7 000 tonnes de tournesol, et 11 000 tonnes de blé, orge et sorgho..

En 2020, il semblerait que Campos Orientales ait revendu 3 des 4 exploitations qu'elle possédait en Uruguay dans les années précédentes, mais elle en aurait conservé une (La Esperanza, 6 500 Ha à Melo) ; elle a toujours deux exploitations en Argentine (Curupi Pora, 10 300 Ha, dans la région de Corrientes ; et San Bartolo, 6 600 Ha), qui font de l'élevage de bovins à viande, et une au Paraguay, Salitre Cué, de 4 500 Ha ; elle aurait donc encore 27 900 Ha en propriété et en gestion directe.

Début 2020, la société « Campos del Paraguay S.A. » qui gère pour Campos Orientales l'exploitation de Salitre Cué au Paraguay, diffusait sur internet une information sur son activité : créée en 2013, elle gère les 4 500 Ha de l'Estancia Salitre Cue, près d'Itapua, le long de la rivière Tebicuary, à 100 Km de la ville d'Encarnacion , et y a converti une ancienne ferme d'élevage extensif en exploitation intensive de riz, avec de gros investissements : nivellement du sol, stations de pompage, 72 Km de canaux d'irrigation et de drainage, silos de stockage pour le riz. En 2015-2016, 1 300 Ha de riz auraient déjà été cultivés, et des maisons auraient été construites pour des employés... Peut-être une information destinée à de possibles acheteurs, mais elle n'est plus disponible sur internet fin 2020.

Agrogénération

Cette entreprise, très représentative des premières générations de grandes exploitations agricoles qui ont vu le jour à partir des années 2 000 dans le contexte de la mondialisation de l'économie, a été créée en 2007 par Charles Beigbeder.

Celui-ci, diplômé de l'Ecole Centrale en 1988, a été chargé d'affaires chez Paribas, puis banquier d'affaires, puis trader à Londres. Entre 1997 et 2001, il a créé puis revendu une société de courtage en ligne. En 2002, il profite de la déréglementation du marché de l'énergie en France pour créer POWEO, intervenant indépendant dans la production et la distribution de gaz et d'électricité ; puis il revend ses parts dans l'entreprise en Juin 2009. En politique, il a fait parler de lui comme possible candidat à la mairie de Paris en janvier 2014.

Agrogénération s'est fixée pour objectif, dans ses premières années de développement, d'installer des activités agricoles en Ukraine, avec l'achat de 2 premières fermes en 2008, et d'une 3^{ème} en 2009. Dès 2010, après la reprise du groupe ukrainien Vinal, elle faisait ses 3^{èmes} moissons en Ukraine sur 40 000 Ha, récoltant du blé, de l'orge, du maïs et du colza principalement. En 2012, l'entreprise annonçait 51 000 Ha en culture, et espérait cultiver 100 000 Ha en fin 2013, selon son site internet.

Pourquoi l'Ukraine ? Dans ce pays, de nombreuses terres ont été plus ou moins laissées à l'abandon après la disparition de l'URSS et la chute des kolkhoses ; les paysans auxquels la terre a été redistribuée en propriété ont été incapables de la remettre en valeur par manque de moyens financiers pour investir dans des tracteurs et du matériel agricole. On peut donc y louer des terres très bon marché, et disposer d'une main d'œuvre locale également très bon marché : ces 2 facteurs expliquent tout l'attrait exercé par l'agriculture ukrainienne sur les investisseurs étrangers. Si l'on ajoute que l'Ukraine dispose des terres noires réputées être parmi les meilleures terres céréalières du monde, on situe l'attrait de ce pays pour les investisseurs, parmi lesquels les Français sont peu nombreux.

Agrogénération a su associer sur place des cadres ukrainiens et européens de l'ouest, et surtout s'appuyer sur une alliance avec le groupe coopératif français Vivescia (issu de la fusion de Champagne Céréales et d'autres coopératives voisines) : Celui-ci possédait en Ukraine une filiale qui fournit les intrants agricoles (semences, engrais, produits de traitements) avec un crédit de campagne, et collecte les céréales produites, possédant sur place des silos de stockage.

En 2010, Agrogénération s'est lancé dans une nouvelle direction géographique avec l'acquisition d'une

ferme de 700 Ha en Argentine. Son objectif déclaré était de réduire le risque climatique en cultivant dans deux zones géographiques différentes, et de lisser les problèmes de trésorerie : Dans l'hémisphère sud, les récoltes sont décalées de 6 mois par rapport à l'Ukraine. Et en 2012, l'entreprise exploitait 16 000 Ha, en association 50/50 avec un partenaire local, Suerte Agro, et elle cultivait surtout du soja et du maïs.

La fusion avec Harmelia :

Mais les années se suivent et ne se ressemblent pas : Au cours de l'année 2012, Agrogénération a connu de très mauvais résultats en Ukraine, notamment du fait de pluies qui ont retardé la récolte et ont obligé l'entreprise à récolter du grain mouillé qu'il a fallu ensuite sécher et qui a perdu en qualité. L'année s'est soldée par un déficit de 5,7 millions d'Euros, et l'entreprise a terminé l'année avec un endettement financier de 20 millions qui représentait 60% de la valeur de ses capitaux propres.

Du coup, Agrogénération s'est rapprochée d'une entreprise américaine également présente dans l'agriculture ukrainienne, Harmelia, et a fusionné avec elle en Octobre 2013 ; cette dernière contrôlait depuis 2010 près de 70 000 Ha dans l'Est de l'Ukraine, autour de Kharkiv, et ce sont ses dirigeants qui sont devenus majoritaires dans le nouveau groupe, même si elle a conservé le nom d'Agrogénération. C'est donc devenu une société de droit français contrôlée par un fond d'investissement américain créé par la famille Bleyzer d'origine ukrainienne.

Un communiqué d'Agrogénération du 11 Octobre 2013 nous apprendait que Charles Beigbeder et son ami Alain Mallart restaient au nouveau conseil d'administration et étaient toujours actionnaires, mais ils ne détenaient plus que 11% des parts de la société.

Puis les résultats de l'entreprise se sont dégradés au fil des ans, et M. Beigbeder s'est progressivement désengagé ; il ne détient plus que 3,3% des actions en 2020 d'après le site internet de la société, à travers sa société « Green Alliance ». Agrogénération a vendu 49 000 Ha de ses terres en Ukraine en 2019, et serait encore propriétaire de 58 000 Ha dans la région de Kharkiv, mais la valeur de ses actions en bourse n'ont fait que chuter depuis 2014, et est extrêmement faible aujourd'hui. Le rêve agricole ukrainien s'est estompé.

Massena Partners

Massena Partners est une société de gestion et de conseil en investissement, implantée à Paris et à Genève, et enregistrée au Luxembourg, qui accompagne des groupes familiaux dans l'organisation, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Il gère 2,4 Md€ d'actifs financiers très divers : son site mentionne des actifs traditionnels cotés, ainsi que du « private equity », de l'immobilier, des « hedge funds », et ... des terres agricoles !

En 2010, Massena Partners avait créé un nouveau fonds dédié à l'agriculture : Terra Magna Capital, doté de 40 millions de dollars US. Ce fonds a contribué à acquérir en propriété 19 exploitations agricoles en Argentine, au Brésil, au Paraguay et en Uruguay, d'une superficie de plus de 100 000 Ha, pour un montant de 305 millions de dollars avec 5 autres investisseurs dont un fond de pension hollandais ; ces exploitations étaient regroupées dans la société Santa Juana Limited enregistrée à Jersey en 2007. La gestion de ces exploitations est assurée par MSU, une grande société argentine qui annonce gérer un total de 265 000 Ha de terres agricoles dans ces quatre pays, appartenant à différents propriétaires, et qui produit principalement du soja, mais aussi du maïs, du blé, de l'orge, du sorgho, du tournesol et du coton ; elle fait aussi de l'élevage ; MSU sous-traite elle-même une partie des travaux agricoles et de la commercialisation des récoltes à de nombreux sous-traitants.

Aujourd'hui sauf erreur, si le nom de Terra Magna Capital n'apparaît plus, Massena Partners reste toujours propriétaire avec d'autres investisseurs, de 14 exploitations qui totalisent 91 000 Ha, dont une majorité en Argentine (7 exploitations, totalisant 66 000 Ha), toujours gérées par MSU. La valeur de ce porte-feuille foncier acquis en 2008 et 2011 aurait fortement augmenté selon MSU, compte tenu de l'élévation des prix des terres en Amérique Latine.

En 2018, Massena Partners a été racheté par la branche « Gestion de fortune » de la banque Natixis : ceci changera-t-il les orientations d'investissements de Massena concernant les terres agricoles en Amérique Latine ?



© Ricardo Gomez Angel / Unsplash

Sierentz/RZ Agro Holding

En Avril 2011, le journal Les Echos annonçait la création en Russie d'une nouvelle société, RZ AgroHolding, co-propriété d'une entreprise de négoce, Sierentz group, et d'une grande entreprise russe, AFK Sistema, présente dans les télécommunications, l'énergie, l'électronique, les médias...

Or Sierentz group appartenait à la famille de Gérard Louis-Dreyfus (ancien directeur du groupe de négoce Louis-Dreyfus, l'actuel LDC) qui n'avait plus semble-t-il de liens directs avec le groupe LDC à la tête duquel se trouvait son successeur Robert Louis-Dreyfus à la tête de LDC, puis son épouse Margarita après le décès de ce dernier. Et pour le président de RZ AgroHolding, Stéphane Mac Farlane cité par La France Agricole, « un investisseur étranger en Russie ne peut pas, seul, s'étendre durablement sur ce secteur stratégique (de l'agriculture) » : d'où la création de RZ AgroHolding, qui regroupait 89 000 Ha de terres sur 5 fermes de la région de Rostov, en Russie en 2013. Les terres provenaient du groupe AFK Sistema

qui détenait 46 000 Ha produisant des céréales et des oléagineux, et du groupe Sierentz qui possédait 3 fermes pour un total de 41 500 Ha.

Ces dernières années, RZ Agro a rejoint un ensemble plus vaste d'exploitations agricoles de grandes cultures, de fermes laitières et de vergers dans le sud de la Russie, dans les 3 régions de Rostov, Stavropol et Krasnodar. Cet ensemble s'appelle Steppe Agroholding et dépend d'AFK Sistema ; c'est l'une des 10 plus grandes sociétés agricoles russes qui regroupe 401 000 hectares, soit la surface d'un gros département agricole français. L'objectif affiché de Steppe Agroholding est d'intégrer le top 5 des plus grandes sociétés agricoles russes.

Pour sa part, RZ AgroHolding, affiche aussi la volonté de grossir encore dans la région de Rostov, mais les surfaces affichées n'ont guère évolué ces dernières années :

- A Rostov Est, 3 exploitations de grandes cultures totalisent 40 000 Ha dans les districts de Morozovskiy et de Tsimljansky.
- A Rostov Sud, 2 exploitations de totalisent 46 000 Ha dans le district de Zernogradskiy.
- A Stavropol Sud, 1 exploitation de 10 Ha se situe dans le district de Izobilnensky.

Amundi Funds Equity Global Agriculture

Le groupe Amundi, basé au Luxembourg, est détenu à 75% par le Crédit Agricole et à 25% par la Société Générale. C'est un énorme fond spécialisé dans la gestion d'actifs de sociétés dans le monde, avec plus de 700 milliards d'Euros d'actifs sous gestion en 2012, à travers différents fonds spécialisés.

En 2008, il a créé « Amundi Funds Equity Global Agriculture », dont « l'objectif est d'obtenir une croissance du capital sur le long terme en investissant au moins deux tiers de ses actifs dans une sélection d'actions opérant dans des secteurs agricoles [production de céréales, fruits, légumes, engrais, fabricants de systèmes d'irrigation et/ou d'équipements agricoles, élevage, transport, stockage et/ou commerce de produits fermiers, notamment] à l'échelle mondiale ». Ses actifs ont baissé : ils étaient au départ de 135 millions de dollars, et ils n'étaient plus que de 87,6 millions en Mai 2020.

En fait, ses actifs concernent semble-t-il des entreprises agro-industrielles et alimentaires plutôt que des terres agricoles, et sont investis pour plus de 50% aux USA dans des entreprises comme Deere and Co, Tyson Foods, Archer Daniels Midland, CF Industries HDGS, Corteva, FMC Corp.,.... L'idée initiale d'investir dans la modernisation de l'agriculture chinoise n'a semble-t-il pas abouti.

Edifice Capital/ Edifice Agriland

Le groupe Edifice Capital se présente comme une société de conseil créée en 2007 dans le domaine des infrastructures publiques et privées, en France et en Afrique : énergie, autoroutes, tramways, hôpitaux, universités, stades, sport, informatique... Il présente avec emphase sur son site internet son rôle dans le développement des « partenariats public-privé », en Afrique notamment.

En 2013, il annonçait avoir pour objectif, à travers une nouvelle filiale **Edifice Agriland**, d'investir dans des actifs agricoles et agro-industriels en Afrique ; cette filiale devait être dotée de 200 millions d'Euros, pour :

- viabiliser des terres à usage agricole mises à disposition par des Etats ou collectivités publiques sur longue période, par des investissements dans les infrastructures d'irrigation et de stockage, puis dans la location de ces terrains viabilisés à des exploitants agricoles.
- investir aux côtés d'exploitants agricoles dans la production.
- investir dans des unités de transformation locale, et de transport de produits agricoles.

Le fonds annonçait un premier investissement à réaliser au Gabon dans la filière « volaille de chair ».

En décembre 2017, un power point de présentation institutionnelle d'Edifice Capital annonçait qu'un investissement de 12 millions d'Euros serait fait en 2019-2020 dans une ferme avicole à Kougouleu au Gabon, pour produire 2 millions de poulets de chair, et 40 000 poussins de un jour par semaine pour la vente aux petits producteurs. Mais aucune réalisation effective du groupe n'est mentionnée depuis 2013, en relation avec les objectifs annoncés.

Agriculteurs français en Europe de l'Est

Après la disparition de l'URSS en 1991 et l'effondrement de l'agriculture collectiviste qui s'en est suivie, un certain nombre d'agriculteurs français, surtout des céréaliers bénéficiaires de la politique agricole commune de l'Union européenne, mais très encadrés par elle, ont décidé d'aller tenter leur chance en Europe de l'Est en y louant de grandes surfaces de terres. Le calcul était particulièrement intéressant dans les pays qui adhéraient à l'union européenne et devenaient bénéficiaires de la politique agricole commune et de ses aides financières basées sur le nombre d'hectares cultivés.



© Bence Balla-Schottnier / Unsplash

En Ukraine

D'après un article paru dans « Agra » le 13 Juillet 2018 et intitulé « Les agriculteurs français en Ukraine », un peu moins d'une quinzaine d'agriculteurs français sont partis s'installer dans ce pays, essentiellement en grandes cultures, attirés par la réputation de qualité des terres, de faibles coûts de production pour la main d'œuvre et la location des terres, et de grandes dimensions des exploitations que l'on pouvait y constituer. Mais ils font face dans ce pays à une forte insécurité juridique.

Après la disparition de l'URSS et la chute des kolkhozes qui sont restés longtemps peu ou pas productifs, la terre a été redistribuée en propriété individuelle en petits lots aux paysans ; mais sans moyens pour mécaniser leurs cultures, ceux-ci ont peu valorisé leurs terres qui sont longtemps restées en friche ; non autorisés à vendre leurs parcelles, ils les ont louées à bas prix à des sociétés agricoles, ukrainiennes ou étrangères. Une loi récente de Mars 2020, très controversée et sensible politiquement, autorise les ventes de terres agricoles en Ukraine, notamment aux exploitants fermiers, mais uniquement aux ukrainiens.

Deux très grandes exploitations sont citées dans cet article d'Agra :

→ **Agro KMR** est ainsi une entreprise agricole de 10 000 Ha dans la région de Pavlograd, créée par 4 agriculteurs de la région de Chaumont en Haute Marne en 2006, qui se sont associés pour se lancer dans cette aventure. Ayant loué au départ 2 000 Ha de terres, ils ont progressivement augmenté les surfaces louées, et se relaient sur place tous les 15 jours pour assurer une permanence de la direction sur l'exploitation qui emploie 40 salariés, qui est équipée de très gros matériels, et qui loue les terres de 2 200 petits propriétaires. Le chiffre d'affaires annuel s'élevait à 8 millions d'Euros en 2017. Des reportages télévisés de Janvier 2018 donnent une idée très intéressante de leur expérience, avec notamment l'apparition de leurs fils, jeunes adultes, qui prennent progressivement le relais à la tête de cette très grande exploitation.

→ « **Champs Ellysées** » est une société créée en 2009 par un jeune ingénieur originaire de Paris, Florian Garnier, qui exploite d'après Agra près de 12 000 Ha de grandes cultures dans la région de Jytomyr, et qui emploie plus de 100 personnes. Ayant démarré avec 500 Ha, il est passé à 3 200 Ha en 2 ans, puis son associé a repris d'autres fermes en 2012 après une levée de fonds.

En Pologne

Le 15 novembre 2017, l'Ambassadeur de France en Pologne a rencontré trois agriculteurs français, MM. Bricout, Gérard et Tardieu, sur la ferme Tardieu à Storkówko. Il voulait ainsi se rendre compte sur place de leurs projets et de leurs réalisations mais aussi de leurs inquiétudes sur la pérennité de leurs exploitations, alors qu'ils sont installés dans le pays depuis 15 à 20 ans.

→ **Hubert Bricout**, fils d'un agriculteur de l'Aisne, s'est installé en 1996 près de Wolin, en Poméranie occidentale, sur 1 200 Ha, et il gère une exploitation laitière de 300 vaches. Par la suite, il se serait agrandi à 1 400 Ha, et à 450 Vaches.

→ **Rémi Tardieu** a rejoint son père déjà installé sur une exploitation de 1 750 Ha à Storkowko, et l'exploite avec Hubert Valengrin.

→ Quant à **Stéphane Gérard**, après s'être installé en agriculture à Babinek en Poméranie il y a 20 ans, il a monté avec son épouse en 2018 une petite entreprise alimentaire à Compiègne : « So Chips France », tout en gardant sa ferme en Pologne.

En Roumanie

En Roumanie, de très nombreuses sociétés agricoles créées par des étrangers se sont aussi constituées après la fin de l'ère communiste en 1989. Quelques agriculteurs français notamment ont fait le choix d'investir en agriculture dans le pays : en 2011, une note de l'Ambassade de France signalait la présence de 130 exploitations agricoles à capitaux français majoritaires, en grandes cultures pour plus de 40%, mais aussi en fermes mixtes et en fruits et légumes ; ces exploitations employaient 630 personnes en 2009. Les agriculteurs roumains ne voient pas de gaité de cœur leur pays envahi par ces exploitants étrangers, parmi lesquels les français sont très minoritaires.

Ces derniers sont-ils encore présents aujourd'hui ? en tous cas, au moins 4 parmi les plus grandes exploitations créées par des français semblent toujours en activité :

- Agriculteur à Lagny le Sec dans l'Oise sur 550 Ha, **Vincent Thierry** a monté en 1998 Sofrag Agri, une société agricole en Roumanie, à Constanza, qui pratique la grande culture sur 1 500 Ha et qui emploie 7 salariés.
- Très gros viticulteur dans le Gers où il produit du vin et de l'Armagnac, **Yves Grassa** s'est lancé par ailleurs dans la grande culture en Roumanie en 2005, avec sa société « Grasa Garbay SRL », en louant 3 200 Ha à une multitude de petits propriétaires près de Tulcea.
- **Arnaud Perrein** s'est installé en agriculture dans le sud-est de la Roumanie en 1992, à Mihail Kogalniceanu, dans le comté de Ialomița. Sa société, la Sopema, comprend 4 000 Ha de grandes cultures avec irrigation et drainage, et emploie 50 salariés.
- **Michel Créteur**, agriculteur dans les Ardennes, gérait en 2017 une exploitation de 2 600 Ha en grandes cultures à Mircea Voda : 20 fois la surface qu'il exploite en France.

Conclusions

Des investissements agricoles à l'étranger en augmentation

Lors du présent recensement des entreprises françaises ayant investi dans de grands projets agricoles à l'étranger, effectué en 2020, nous avons découvert un peu plus d'entreprises que lors du recensement effectué il y a 7 ans, en 2013. Et il est probable que celui-ci n'est encore pas exhaustif.

Il est assez net que la présence d'entreprises et de capitaux français dans l'agriculture à l'étranger est en augmentation ces dernières années.

En effet, bon nombre des entreprises importantes étudiées à 7 ans d'intervalle ont sensiblement augmenté leurs surfaces de cultures et de plantations. Le cas de Michelin qui a renforcé sa présence dans la SIPH et ses plantations d'hévéas en Afrique de l'Ouest, et qui cherche à investir dans des plantations en Indonésie avec son partenaire local, nous semble très significatif. La Socfin, alliée à Bolloré, serait passée de 153 000 Ha à 192 500 Ha de plantations de palmiers à huile et d'hévéas dans les différents pays où elle opère. Le groupe SUCDEN, en Russie, serait passé de 95 000 Ha à 244 000 Ha de grandes cultures, en particulier pour approvisionner ses sucreries en betteraves. De son côté, le groupe coopératif Tereos est passé de 75 000 Ha à 111 000 Ha de canne à sucre au Brésil.

Par ailleurs, on découvre de nouvelles entreprises qui ont investi dans l'agriculture à l'étranger ces toutes dernières années, comme c'est le cas au Sénégal et au Maroc par exemple pour les coopératives Agrial et Maïsadour qui y produisent des légumes de contre-saison, et de la CASL qui tente de se lancer dans la production de riz. De la même façon, Danone a récemment créé une très grande exploitation laitière en Egypte et une autre en Russie, en plus de celle du Maroc .

Une présence surtout en Afrique de l'Ouest, en Amérique Latine et en Europe de l'Est

- Par son histoire coloniale passée, la France est toujours bien présente, à travers différentes entreprises, dans l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest. De forts liens économiques ont été établis et se maintiennent depuis des décennies avec différents pays de cette région.
- Elle est aussi présente en Amérique Latine, surtout au Brésil, à travers 2 entreprises fortement impliquées sur de très grandes surfaces dans la culture de la canne à sucre et dans la production d'agrumes : Tereos et LDC. Par ailleurs, elle est présente aussi sur de grandes surfaces, dans les grandes cultures (céréales, soja), mais de façon plus discrète via des fonds d'investissements : Massena Partners, Pergam Finances, et Calyx Agro du groupe LDC.
- Elle est enfin bien présente aussi en Europe de l'Est, par des investissements dans les années 1990 et 2000, après la disparition de l'URSS : quelques agriculteurs français se sont installés dans différents pays et y ont investi, de même que quelques entreprises impliquées dans la culture de la betterave et des céréales (Sucden, Sierentz/RZ Agro), dans la production de légumes de conserve (Bonduelle), dans la production porcine (Otrada) et laitière (Danone).
- Elle est beaucoup moins présente en Asie : La Socfin, avec Bolloré, a d'importantes plantations d'hévéas et de palmiers à huile en Indonésie et au Cambodge, et Michelin tente de constituer à son tour des plantations d'hévéas en Indonésie avec son associé local. Mais ce sont à notre connaissance les deux seules grandes entreprises françaises impliquées dans l'agriculture en Asie.

Annexe 1

Les investissements dans les industries agro-alimentaires à l'étranger

Dans le mouvement de mondialisation de l'économie dans lequel nous sommes plongés, il faut garder à l'esprit que les investissements directs étrangers (IDE) dans les industries agricoles et alimentaires, tous pays confondus, sont infiniment plus importants que dans l'agriculture proprement dite. Ceci s'explique aisément du fait qu'il a toujours été plus facile jusqu'à ces dernières années pour

les investisseurs de laisser les risques liés à la production agricole aux familles paysannes, pour se concentrer sur le conditionnement, la transformation et la distribution des produits alimentaires.

Le tableau ci-dessous donne une idée plus précise de ce double mouvement d'investissements.

Valeur des ventes (fusions-acquisitions) à l'étranger, par secteur économique, 1990-2011
(en millions de dollars) Source : CNUCED

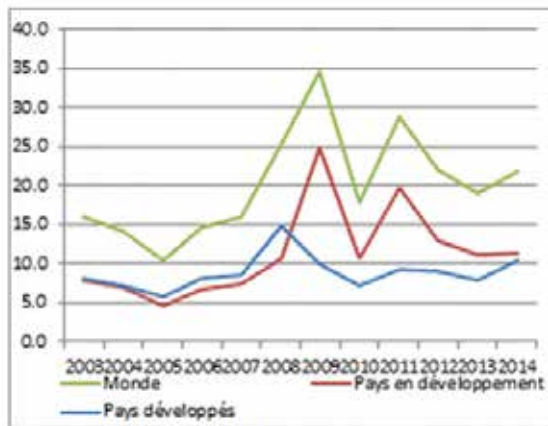
Années	1991-93	1994-96	1997-99	2000-02	2003-05	2006-08	2009-11
Agriculture, chasse, forêt et pêche	192	1 487	5 775	285	8 474	5 168	8 244
Alimentation, boissons et tabac	11 995	19 970	26 187	78 234	64 729	188 541	91 125

Dans les chiffres de la CNUCED [Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement] du tableau ci-dessus, on retrouve le mouvement d'augmentation rapide des projets d'investissements agricoles internationaux proprement dits. Mais ce mouvement reste sans commune mesure avec l'explosion des investissements internationaux dans les agro-industries, qui ont été multipliés par 8 en 20 ans, et qui restent 20 fois supérieurs à ceux qui sont effectués dans l'agriculture proprement dite, pour la période 2006-2011.

Le graphique ci-après montre bien la forte augmentation des IDE [investissements directs étrangers] dans l'agro-industrie depuis les années 2008 jusqu'en 2014. Et ce mouvement d'investissements étrangers est particulièrement puissant dans les pays en développement.

Or on connaît bien sûr le rôle primordial des industries agro-alimentaires dans le développement économique des pays, mais aussi le rôle très structurant qu'elles peuvent jouer par rapport à leurs fournisseurs agriculteurs.

Flux d'IDE entrants : denrées alimentaires, boissons et tabac, 2003-2014 (milliards de dollars américains)



Source : fDi Markets (2015)

Ces 2 entreprises continueront-elles à collecter l'orge produit localement par des milliers de petits producteurs éthiopiens, en les encadrant techniquement, ou seront-elles tentées de cultiver directement l'orge dont elles auront besoin, en se faisant concéder des terres par le gouvernement éthiopien ?

Un exemple d'agro-industries françaises parmi d'autres : En Ethiopie, en 2019 et 2020, 2 groupes français investissent simultanément pour construire des malteries (transformation de l'orge): Le groupe Soufflet à Addis Abeba, et la coopérative Axécéale à travers sa filiale belge Boortmalt, à Debre Birhan. Ces entreprises espèrent profiter du marché de la bière qui se développe dans le pays et dans toute l'Afrique, en vendant du malt aux brasseurs qui en importent de gros tonnages.

Axéréal, coopérative céréalière du centre de la France basée à Orléans, qui regroupe 12 700 agriculteurs et 3 900 salariés, a un chiffre d'affaires de 3 milliards d'Euros en 2019. Elle gère des outils industriels importants puisqu'elle est le 3^{ème} meunier en France, et qu'elle a 27 malteries gérées par sa filiale belge Boortmalt, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Australie, et maintenant en Afrique. Un article du journal Les Echos, en Avril 2016, signalait que Boortmalt, en Ethiopie, louait des terres pour cultiver ses orges localement : est-ce une erreur journalistique ? Le groupe Soufflet, avec 4,9 milliards d'Euros de chiffre d'affaire, est négociant en céréales, meunier et malteur comme Axéréal, avec une forte dimension européenne ; depuis 2012, il s'est implanté dans des pays plus lointains, en Inde, au Brésil, et en Ethiopie. Si Soufflet dispose de nombreux silos de collecte et de stockage de céréales partout où il opère, il n'a pas investi dans la production agricole proprement dite jusqu'à présent, à notre connaissance.

Annexe 2

Biocarburants

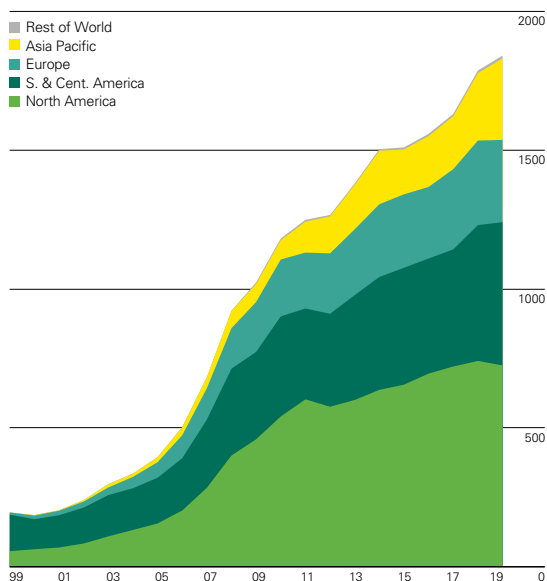
La production mondiale de biocarburants a débuté dans les années 1980, après les chocs pétroliers de 1973 et de 1979, avec la production d'éthanol : à partir du maïs aux USA, et du sucre de canne au Brésil. Puis elle a beaucoup augmenté dans les années 2 000, avec

notamment l'apparition du biodiesel produit à partir d'huiles de colza et tournesol encouragées par l'Union Européenne, de l'huile de soja en Amérique, et de l'huile de palme en Asie.

Evolution de la production de biocarburants dans le monde
 (en équivalents de 1 000 Tonnes de barils de pétrole par jour)
 Source : index mundi (1980-2005) et British Petroleum (2010-2020)

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020
Ethanol	64	245	255	311	297	578	883	1 027	1 143
Biodiesel	-	-	-	-	15	71	295	483	699

World biofuels production
 Thousand barrels of oil equivalent per day



Source : « Statistical Review of World Energy 2020 », British Petroleum

Aujourd'hui, la production mondiale est de 130 milliards de litres d'éthanol, et de 48 milliards de litres de biodiesel. Le tableau ci-dessous, proposé par l'OCDE et la FAO, précise la part des principaux producteurs de biocarburants dans le monde, et les matières premières qu'ils utilisent. Comme on le voit, les biocarburants sont surtout l'affaire de 3 pays ou groupes de pays : Les USA produisent 48% de l'éthanol, et le Brésil 26% ; l'Union Européenne produit 34% du biodiesel, les USA 19% et le Brésil 12%. A eux trois, ils produisent actuellement près des trois quarts des biocarburants.

Tableau 9.1. Classement des producteurs de biocarburants et principales matières premières

	Rang (période de référence)		Principales matières premières	
	Éthanol	Biodiesel	Éthanol	Biodiesel
États-Unis	1 (48.2%)	2 (19.5%)	Maïs	Huile de soja
Union européenne	4 (4.9%)	1 (34.1%)	Betterave sucrière / blé / maïs	Huile de colza / Huiles de cuisson usagées
Brésil	2 (26.2%)	4 (12.0%)	Canne à sucre / maïs	Huile de soja
Chine	3 (8.1%)	8 (2.2%)	Maïs / manioc	Huiles de cuisson usagées
Inde	6 (2.1%)	14 (0.4%)	Mélasses	Huiles de cuisson usagées
Canada	7 (1.4%)	10 (0.7%)	Maïs / blé	Huile de canola / Huile de soja
Indonésie	21 (0.2%)	3 (12.3%)	Mélasses	Huile de palme
Argentine	9 (0.9%)	5 (6.6%)	Mélasses / maïs	Huile de soja
Thaïlande	8 (1.4%)	6 (3.6%)	Mélasses / manioc	Huile de palme
Colombie	13 (0.4%)	10 (1.4%)	Canne à sucre	Huile de palme
Paraguay	14 (0.4%)	17 (0.03%)	Canne à sucre	Huile de soja

Note : Les données se réfèrent à la position des pays dans le classement de la production mondiale ; celles exprimées en pourcentage correspondent à la part représentée par les pays dans la production totale au cours de la période de référence.

1. Le biodiesel inclut le diesel renouvelable (appelé aussi huile végétale hydro-traitée HVH) dans les données de ces Perspectives, bien que les deux soient des produits différents.

Source : OCDE/FAO [2020], « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données).
<http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

Les biocarburants concurrencent effectivement les productions vivrières, puisque l'OCDE et la FAO prévoient qu'en 2029, 14% de la production mondiale de maïs et 24% de la production de sucre de canne seront consacrés à la production d'éthanol.

Dans les dix prochaines années, l'OCDE et la FAO prévoient un tassement de la consommation des biocarburants, notamment du fait de la multiplication des véhicules électriques et hybrides, et de la baisse des soutiens publics aux biocarburants. Ils misent aussi sur une plus grande utilisation des biocarburants en Asie, qui s'équipe de plus en plus en véhicules.

Mais un des principaux facteurs d'incertitude concernant l'avenir des biocarburants est le prix du pétrole : un prix du pétrole bas, comme actuellement, décourage la production de biocarburants, et peut réorienter les productions agricoles vers l'alimentation humaine ou animale ; maïs ou sucre, maïs aussi blé, manioc, betterave à sucre, huile de palme, soja, colza et tournesol... Toutes ces cultures sont appelées « flex-crops » par les anglosaxons : leur destination peut être modifiée selon les rapports de prix entre le pétrole et les denrées alimentaires.

Dans l'Union Européenne, le contexte a beaucoup changé ces dernières années : On a effectivement pris conscience que beaucoup de projets de production de biocarburants en Asie et en Afrique se faisaient au détriment des forêts

primaires, ce qui contribuait à accélérer le changement climatique et par ailleurs occasionnait des bouleversements sociaux non maîtrisés.

Aujourd'hui, les industriels européens producteurs de biodiesel plaident pour avoir le droit d'importer de l'huile de palme, moins chère que l'huile de colza ou de tournesol ; et de fait, en France, 23% des biodiesels sont actuellement issus de l'huile de palme. Mais une Directive de 2018 de l'Union Européenne (REDII) prévoit une décroissance de son utilisation, jusqu'à un taux zéro en 2030.

Annexe 3

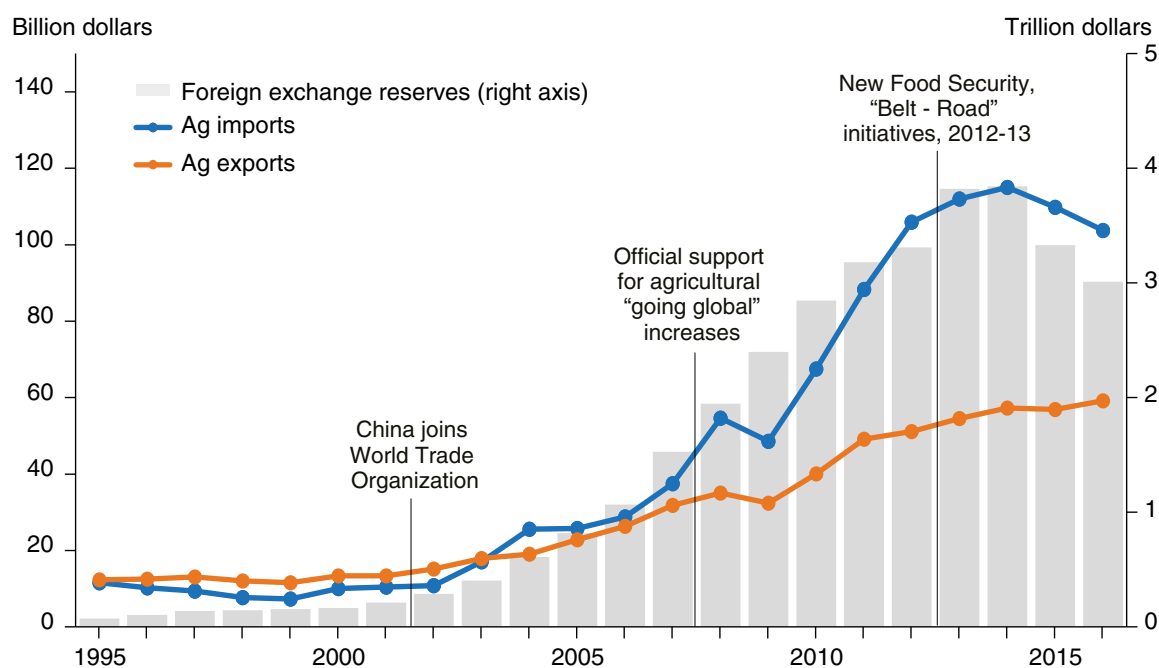
La Chine et ses investissements agricoles à l'étranger

Selon l'ONG Grain (1), la politique agricole et alimentaire de la Chine, depuis son entrée à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) en 2001, a 3 caractéristiques tout à fait nouvelles :

1) Les très petites exploitations agricoles sont découragées. On favorise la constitution de « fermes familiales » de grande taille, l'agriculture intensive, l'élevage industriel.

2) Alors que depuis très longtemps, la Chine s'efforçait d'être autosuffisante pour les productions alimentaires, elle s'est assez largement ouverte aux importations agro-alimentaires, et celles-ci se sont envolées. La courbe bleue ci-dessous montre leur évolution entre 1995 et 2016 : elles sont passées de moins de 10 milliards de dollars avant 2000, à 100 milliards et plus annuellement (voir graphique ci-dessous).

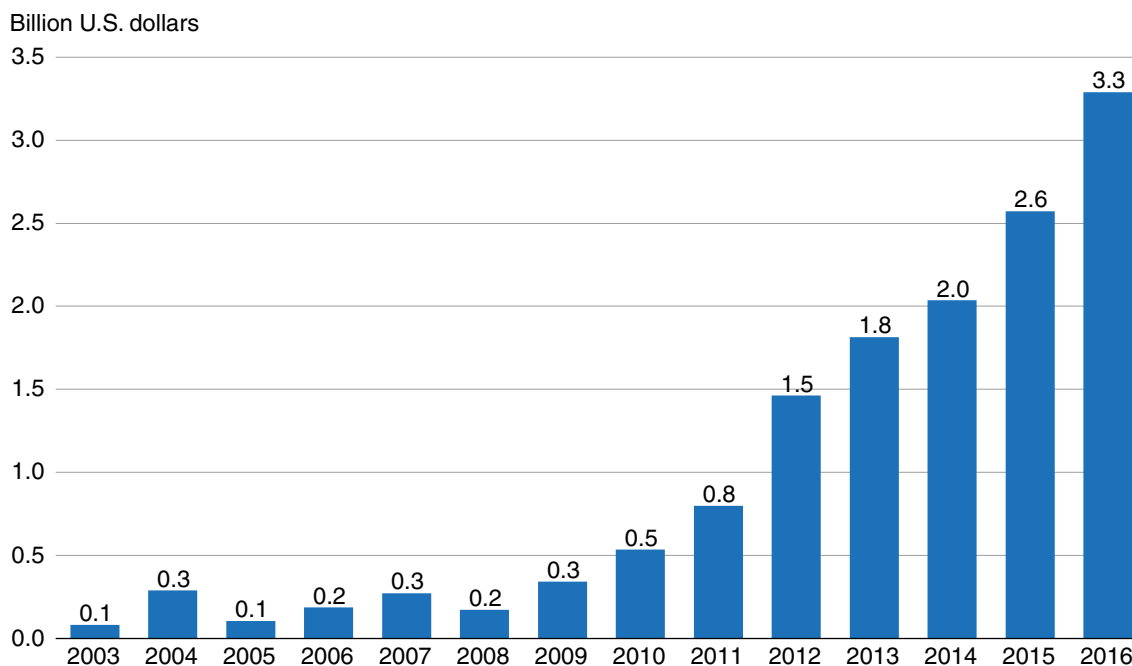
Rapid growth in China's agricultural imports and foreign exchange reserves paralleled outbound investment initiatives



Source: USDA, Economic Research Service analysis of data from Peoples Bank of China and Chinese customs statistics accessed from IHS Markit (2017).

3) La Chine, à partir des années 2010, a commencé à investir assez massivement dans l'agriculture et surtout l'agro-industrie à l'étranger (voir graphique ci-après).

China direct overseas investment in agriculture, forestry, and fishing, 2003-16



Source: USDA, Economic Research Service analysis of data from China Statistical Yearbooks and China Ministry of Commerce (2017).

Dans une très intéressante étude de 2018, « China's Foreign Agriculture Investments » dont sont tirés les deux graphiques ci-dessus, l'USDA (le Ministère de l'Agriculture des USA) analyse les investissements agricoles et agro-industriels chinois à l'étranger.

Il constate que le gouvernement chinois encourage ses entreprises à investir à l'étranger par différents types d'aides, dans le but principal de conforter la sécurité alimentaire du pays. Si ces investissements se développent rapidement, ils n'ont pas l'ampleur qu'on avait annoncée trop vite au début des années 2010 : des annonces spectaculaires d'investissements agricoles en Afrique et en Amérique Latine n'ont pas été suivies d'effet, du fait de l'inexpérience à l'international, des problèmes de langue, de bureaucratie, de corruption, ou d'instabilité politique. En fait, la plupart des projets agricoles impliquent des entreprises chinoises petites et moyennes, et concernent surtout les pays voisins de la Chine : l'Est de la Russie, et l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Birmanie, Laos, Cambodge) ; et avec la nouvelle politique chinoise des routes de la soie, ce sont le Kazakhstan et le Pakistan qui peuvent être aussi concernés.

Par ailleurs, des investissements et partenariats importants se sont noués avec l'Australie et la Nouvelle Zélande, concernant le lait et la viande bovine et ovine, dont la Chine est un gros importateur.

Ainsi, sur la période 2010-2015, les investissements agricoles chinois à l'étranger se sont concentrés en Asie (51%), en Europe (15%), en Australie et Nouvelle Zélande (14%), et en Afrique (12%) ; mais ils ont peu concerné l'Amérique du Nord (2%), et l'Amérique du Sud (6%), alors que les importations agricoles chinoises proviennent principalement des Amériques (58%).

Si dans un premier temps les investissements chinois ont ambitionné d'acheter ou de louer des terres à l'étranger, ils se sont vite tournés surtout vers l'acquisition d'entreprises agro-alimentaires, de négoce de produits alimentaires, et d'outils de logistique pour le favoriser le commerce.

5 gros investissements chinois, qui sont plutôt comptabilisés dans les statistiques comme des investissements industriels et non pas agricoles, sont ainsi significatifs de cette nouvelle orientation :

→ COFCO, entreprise d'état de négoce agro-alimentaire, a pris de 2014 à 2016 le contrôle de Noble Agri à Hong Kong et de Nidera en Hollande, 2 entreprises de négoce de produits agricoles.

→ Bright Foods, autre entreprise d'état, a pris le contrôle de différentes entreprises en Europe et en Israël [huile d'olives, céréales pour petit déjeuner, lait].

- Le groupe WH d'abattage de porcs a racheté en 2013 l'énorme groupe américain « Smithfield Foods » de production et d'abattage de porcs.
- New Hope, 1er groupe d'alimentation animale chinois, a investi dans des pays voisins en alliance avec des partenaires australiens et néo-zélandais.
- Enfin, en 2016 et dans un tout autre domaine, ChemChina, grande entreprise chimique d'état, a acheté en Suisse la multinationale Syngenta, l'un des leaders mondiaux de la production et de la commercialisation de semences.

Sources bibliographiques

« Transactions foncières internationales dans le domaine de l'agriculture » 2017, Land Matrix

« Accaparement mondial des terres agricoles en 2016 : ampleur et impact » 2016, GRAIN

« L'accaparement des terres perpétré par les fonds de pension dans le monde doit cesser » 2018, GRAIN

« Le capital investissement à l'assaut de l'agriculture » 2020, GRAIN

A) Six grandes entreprises, 3 privées et 3 coopératives :

MICHELIN :

« Michelin sort en douceur de sa plantation de Bahia » 16 mars 2006, L'Usine Nouvelle

« Caoutchouc : Michelin prend le contrôle du planteur d'hévéas SIPH » 10 juin 2017, Le Monde

« SIPH : Rapport RSE 2019 »

« Monitoring timber legality assurance system (TLAS/SVLK)... » , nov. 2015, WWF Indonesia

« Deconstructing sustainable rubber production : contesting narratives in rural Sumatra » mars 2019, Univ. Göttingen

« Complice : une enquête sur la déforestation... » octobre 2020, ONG Mighty Earth

BONDUELLE :

« Bonduelle craque pour le Kouban », 15/06/2010, Le Figaro.

« Bonduelle reprend d'Aucy en Russie... » Les Echos, 5 oct. 2011.

« Le nordiste Bonduelle rachète le californien Ready Pac Foods », 26 février 2017, La Croix.

« Elementaree, la start-up russe de kit repas que soutient Bonduelle », 20 mai 2020, Les Echos.

AVRIL :

« Sofiproteol : Rapport d'activités 2011 »

« Sofiproteol change de nom et d'avis sur l'huile de palme » 27 janvier 2015, Jeune Afrique

« Avril : plan stratégique 2020 », 17 février 2016, groupe Avril

« Oleon continue d'étendre ses activités dans le Grand Kuala Lumpur grâce au siège régional des opérations et à la production oléochimique » 20 mars 2015, InvestKL Malaysia.

« Rapport annuel Lesieur Cristal », 2019.

« Politique palme durable du groupe Avril », mars 2020.

TEREOS :

« Visite de l'ambassadeur dans la province de Sofala » 23 juin 2017, Ambassade de France au Mozambique.

« Après deux ans de polémiques, le sucrier Tereos cherche une sortie de crise » 26 juin 2019, L'Usine Nouvelle.

« Point sur les activités du Brésil et du Mozambique », 16 mai 2019, Association de défense des coopérateurs de Tereos.

« Conférence de presse annuelle 2019-2020 », 3 juin 2020

« Sucre : qui sont les nouveaux patrons de Tereos ? », 20 décembre 2020, Les Echos.

MAÏSADOUR :

« Des fruits et légumes de qualité pour un marché existant », 15 avril 2017, cfcim

B) Deux groupes de négoce international en produits alimentaires

LOUIS DREYFUS COMPANY :

LDC, reports and publications ; biosev.com (sucre, Brésil)

« **Louis Dreyfus quits palm oil venture in Indonesia** »
24 juillet 2014

« **Riziculture : louis Dreyfus déchanté en Côte d'Ivoire** »
7 janvier 2015, Jeune Afrique

« **L'histoire terrible cachée dans votre jus d'orange** »
7 juin 2016, Reporterre.net

« **Louis Dreyfus ouvre son capital au Fonds souverain d'Abou Dhabi** » 11 nov. 2020, L'Usine Nouvelle.

« **Côte d'Ivoire : Louis Dreyfus investira 60 millions de dollars dans le riz** » Jeune Afrique, 31/01/2013.

« **Un accord cadre signé en vue du développement de la riziculture** » AIP, 31/01/2013.

«**Quien es quien? Calyx Agro**» Infocampo, 21/12/2012.

SUCDEN :

« **Rapport de responsabilité sociale 2018** », Sucden

« **Les étranges deals de SucDen, le géant français du sucre, avec un mafieux kazakh** » 28 février 2015, Mediapart.

C) Cinq groupes « africains » :

BOLLORÉ/SOCFIN :

« **Bolloré perd définitivement son premier procès en diffamation intenté à Bastamag** » Bastamag, 9 mai 2018

« **Le groupe Bolloré condamné pour « procédure abusive » contre France TV** » paris Match, 27 mars 2019

« **SOCAPALM, Groupe Bolloré et groupe Socfin au Cameroun** » : communiqué de suivi du PCN français, Ministère des Finances, 18 mars 2020

« **We demand justice and safety for workers on Socfin's rubber/oil palm plantations** » FIAN Belgique et Suisse, 29 avril 2020

« **Circonstance spécifique SOCAPALM** », communiqué de suivi du PCN belge, 26 Novembre 2018

« **The case of Salala Rubber Corporation : report from World Bank/IFC's CAO** » IFC/CAO, 31 mars 2020

« **Le roi du caoutchouc : Socfin, palme d'or** » Medor.coop, 27 février 2019

« **Quelle justice pour les riverains des plantations Socfin ?** » Greenpeace Luxembourg, 28 mai 2019

« **Socfin, member of Earthworm Foundation** » Earthworm Foundation, 17 novembre 2017

SIFCA :

« **SIFCA, une aventure ivoirienne** » 23 Oct. 2014, Jeune Afrique

« **Alassane Dombia, au nom du père** » 20 sept. 2016, Jeune Afrique.

CASTEL/SOMDIAA :

« **French group Castel produces maize on Angola farm** » Macau Hub, février 2019

« **Castel, l'empire qui fait trinquer l'Afrique** » Le Monde Diplomatique, Octobre 2018

« **Suite aux plaintes de Sosucam, le Cameroun suspend l'importation de sucre** » Agence Ecofin, 4 Mai 2018

« **La SUCAF-CI veut investir dans le maïs en côte d'Ivoire** » CommodAfrica, 7 Octobre 2019

« **Agribusiness : avec le maïs, Somdiaa fait coup double** » Jeune Afrique, 14 novembre 2019

MIMRAN :

«**Enquête : le dernier sursaut de Jean-Claude Mimran** » 23 octobre 2019, Jeune Afrique

« **La Compagnie sucrière sénégalaise se fait discrète** » 28 janvier 2020, Jeune Afrique

« **Sucre : au Sénégal, poker menteur entre la CSS et l'état** » 20 janvier 2019, Jeune Afrique

COMPAGNIE FRUITIÈRE :

« **Agroalimentaire : pour Jérôme Fabre, les supermarchés sont une vraie fenêtre d'opportunités** » Jeune Afrique, 18 septembre 2017

« **La banane-dollar** », wikipedia

« Miser sur l'agroécologie est la meilleure stratégie pour la banane africaine face à la concurrence de la banane dollar » Agence Ecofin, octobre 2019

« Transport maritime : La Compagnie Fruitière veut étoffer sa flotte » Jeune Afrique, décembre 2017.

D) Quelques autres entreprises en Afrique

« The Office du Niger : an Agropole project for food security in Mali » 16 nov. 2018, Florence Brondeau, Hal archives ouvertes

AU SÉNÉGAL, 2 AUTRES ENTREPRISES :

« Analyse et mise en perspective de deux systèmes de production au Sénégal » ceradd.org, mai 2017

Sites des entreprises : scl.sn, bartfoots.com, casl-senegal.com

« Regards sur les problèmes fonciers dans la zone agroécologique de la vallée du fleuve Sénégal » février 2018, DakarActu.com

« La Compagnie agricole de Saint Louis : financés par la BAD, les dirigeants se taisent » SOS Faim Belgique/Défis Sud, baromètre 2017

« Présentation de Vallagri » juin 2018, francealumni.fr

« VALLAGRI: un «partenariat intelligent» entre exploitations familiales et agro-industrie » avril 2018, Ndarinfo DRT : « Le gemmage façon malgache », 23 mai 2011, Journal Sud-Ouest

« DRT : « Le gemmage façon malgache », 23 mai 2011, Journal Sud-Ouest»

E) Des fonds d'investissement en agriculture

OTRADA :
otradagroup.ru

PERGAM FINANCES :

«Les terres d'Amérique Latine suscitent des convoitises » Le Figaro, 17/11/2011.

site internet camposorientales.com/es

AGROGÉNÉRATION:

« AgroGénération vise les trois continents » Le Figaro, 04/05/2012.

« Agrogénération : Nouveau record de production en Ukraine » Zone Bourse, 18/01/2013.

« Agrogénération renforce sa position financière en cédant des terres... » 31 janvier 2019, Zone bourse.

MASSENA PARTNERS:

Sites de Massena Partners, Maera Capital, et MSU en Argentine.

Sierentz/RZ Agro Holding: sites internet : rz-agro.ru/eng, systema.com, et ahstep.ru/en [STEPPE Agroholding]

«La famille Louis-Dreyfus investit dans les terres agricoles» La France Agricole, 25/04/2012.

« AFK Sistema et RZ Agro Ltd créent une coentreprise agroalimentaire » CCI franco-russe, avril 2012.

Amundi Funds: «Amundi Funds Global Agriculture devrait profiter du plan quinquennal chinois» Crédit Agricole, 18/04/2011.

« Amundi Funds CPR Global Agriculture », 20 nov. 2020, <http://www.aastocks.com/en/funds/quote/quote.aspx?funds=928>

Edifice Agriland: site internet edificecapital.com

F) Agriculteurs français en Europe de l'Est

UKRAINE :

« Les agriculteurs français en Ukraine », 13 juillet 2017, Agra

« Agriculteurs : ils font leur blé en Ukraine », 11 janvier 2018, FranceTV Info

« Délocalisation : les paysans aussi » 12 janvier 2018, France 2

POLOGNE :

« Visite de l'ambassadeur aux agriculteurs français de Poméranie occidentale », 5 mars 2018, Ambassade de France en Pologne

ROUMANIE :

« Les principaux investissements étrangers dans l'agriculture et l'agro-alimentaire », sept. 2011, Ambassade de France en Roumanie.

« **Le Gers achète de la terre en Roumanie** », 25 oct. 2011, La Dépêche

« **Les investisseurs étrangers se ruent sur les terres agricoles** », 13 sept. 2016, francetvinfo.fr

« **3 000 hectares en Roumanie** » 10 mai 2019, reussir.fr

« **De Lagny le Sec à la Mer Noire** », 30 avril 2004, Le Parisien

Annexe Industries agro-alimentaires :

« **Trends in FDI in food, beverages and tobacco : inflows** » 2016, FAO

« **Les IDE dans l'agriculture ont doublé sur les 15 dernières années**

« Foreign Direct Investment to agriculture, forestry and fishery »

« La coopération agricole française et l'Afrique, 10 propositions pour bâtir ensemble des partenariats gagnants » 2016, Fédération des Coopératives Agricoles de France www.lacooperationagricole.coop/

Annexe Biocarburants :

« **Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2020-2029** », juillet 2020

« **Global bioenergy statistics 2019** » World bioenergy association

« **Statistical review of world energy** » British Petroleum

« **Tableau de bord biocarburants 2019** », www.ifpenergiesnouvelles.fr

Annexe La Chine et ses investissements agricoles à l'étranger :

« **China's Foreign Agriculture Investments** » 2018, USDA

« **A l'avant-garde du nouveau programme de sécurité alimentaire chinois, les grandes entreprises remplacent les paysans** » 2015, GRAIN

« **L'initiative "la Ceinture et la Route" : l'agrobusiness chinois se mondialise** » 2019, GRAIN



Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières est une association de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique, qui soutient les communautés rurales et les organisations paysannes, menacées d'exclusion et de pauvreté dans les pays du Sud.

L'ONG mobilise l'expertise et les compétences de professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale, en vue de rendre aux familles paysannes leur autonomie alimentaire et économique.

AVSF apporte aux communautés paysannes conseils techniques, soutiens financiers et formations, tout en valorisant les savoirs paysans traditionnels, pour améliorer leurs conditions de vie, gérer durablement les ressources naturelles et participer au développement socio-économique de leurs territoires.

Siège

14 avenue Berthelot (bâtiment F bis)
69007 Lyon – France
Tél. +33 (0)4 78 69 79 59

Antenne

45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex - France

www.avsf.org